



**HAL**  
open science

## Les parlers croissantins d'Indre : un patrimoine linguistique original et méconnu

Nicolas Quint, Maximilien Guérin, Guylaine Brun-Trigaud

► **To cite this version:**

Nicolas Quint, Maximilien Guérin, Guylaine Brun-Trigaud. Les parlers croissantins d'Indre : un patrimoine linguistique original et méconnu. *Revue de l'Académie du Centre*, 2023, 2023, pp.122-163. hal-04387509

**HAL Id: hal-04387509**

**<https://cnrs.hal.science/hal-04387509v1>**

Submitted on 11 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

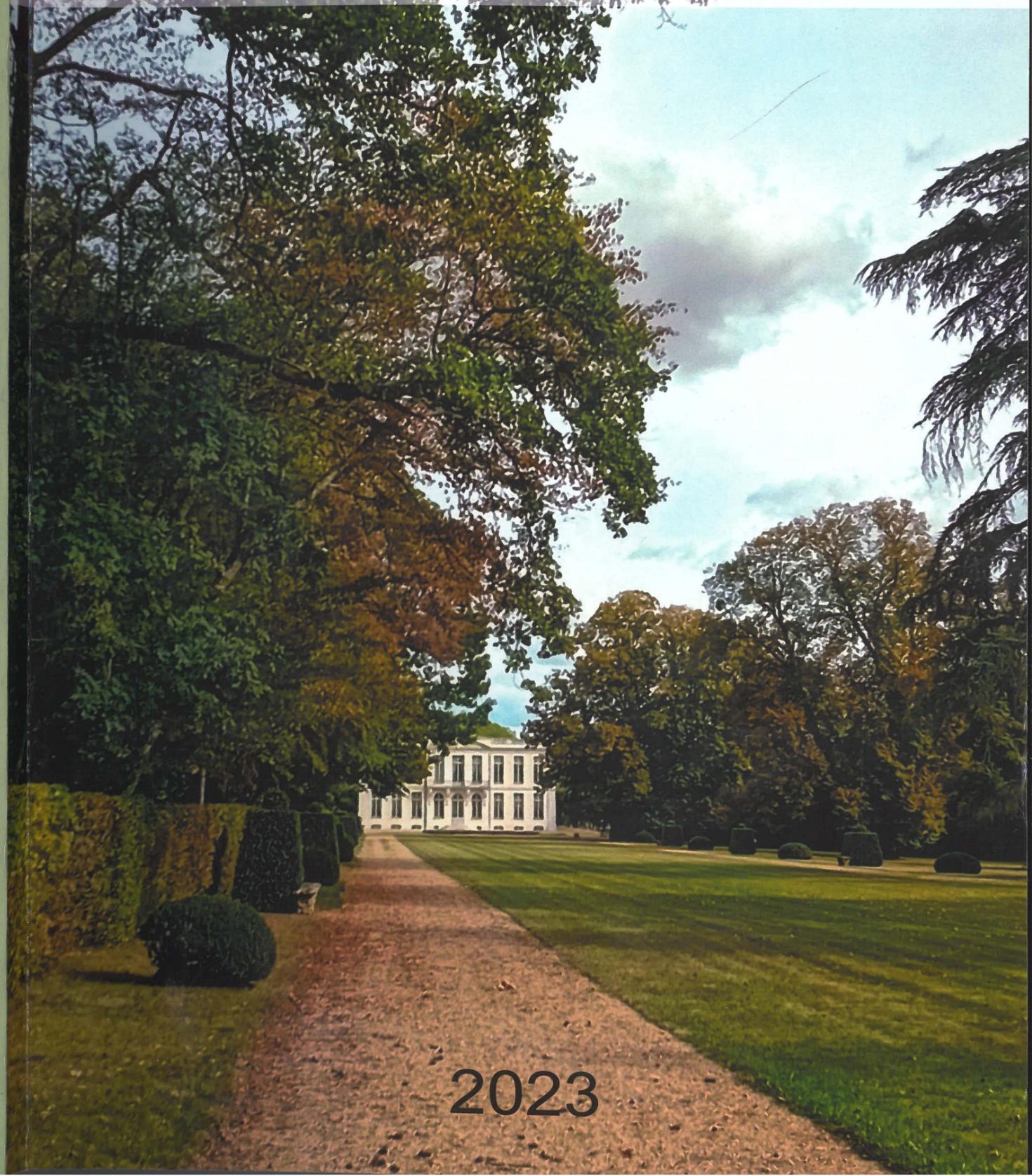
## SOMMAIRE

<b>Le mot du Président</b> par Jean-Pierre SURRAULT	p. 3
<b>VARIA</b>	
• <b>Le Jupiter de Mouhet (Indre) - Une représentation unique en Gaule romaine</b> par Gérard COULON	p. 6
• <b>La seigneurie de Sainte-Lizaigne (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)</b> par Damien FONTVIEILLE	p. 13
• <b>Le massacre de Sainte-Lizaigne - 8 mai 1562</b> par Jean-Pierre DERMENGHEM	p. 26
• <b>Les cordeliers de Cluis : de l'ermitage au couvent</b> par Francesca LACOUR	p. 47
• <b>L'aube après la tempête ? Les relations entre l'église catholique et les habitants du Berry au lendemain de la «déchristianisation»</b> par Alexis DARCHIS	p. 59
• <b>Une découverte au musée de l'Armée : les armes d'Émile de Lichtenstein, aide de camp du général Bertrand</b> par Lucien LACOUR	p. 70
• <b>En quelle Martinique le général Bertrand avait-il mis les pieds ?</b> par Jean-Louis DONNADIEU	p. 77
• <b>La représentation de Henri-Gatien Bertrand à Sainte-Hélène dans les arts depuis 1821</b> par Florian COPPÉE	p. 83
• <b>Le pays de Brenne : un objet de l'érudition tourangelles ?</b> par Daniel SCHWEITZ	p. 92
• <b>Geneviève Panis, doyenne des Français 1940-1942, peinte par Jean Hollebecque</b> par Antoine PERRIOL	p. 115
• <b>Les parlers croissantins d'Indre : un patrimoine linguistique original et méconnu</b> par Maximilien GUÉRIN, Guylaine BRUN-TRIGAUD et Nicolas QUINT	p. 122
<b>NATURE ET PATRIMOINE</b>	
• <b>La « Demi-Lune » de Saint-Benoît-du-Sault</b> par Christian ZARKA	p. 166
• <b>La forêt de Châteauroux avant la construction des forges de Clavières au XVII<sup>e</sup> siècle : textes, prospections pédestres, LiDAR</b> par Armelle QUERRIEN, Isabelle LE TELLIER, Franck JARRY, Joël MOULIN	p. 178
• <b>Le parc du château de Bouges, d'un jardin régulier à un parc à la française</b> par Gaétane FRUCHON	p. 218
<b>La vie de l'Académie du Centre</b>	p. 228
<b>Chronique bibliographique 2022</b> par Jean-Pierre SURRAULT	p. 233
<b>Les Archives départementales de l'Indre 2022-2023</b> par Lucie DORCY	p. 238
<b>Dialogue avec les lecteurs : A propos du retable de l'église de Beaulieu</b> par Aline RIVE	p. 240
<b>In Memoriam</b>	p. 245

# REVUE DE L'ACADÉMIE DU CENTRE

## Histoire et patrimoine de l'Indre

REVUE DE L'ACADÉMIE DU CENTRE 2023



2023

# REVUE DE L'ACADÉMIE DU CENTRE

association créée en 1878, reconnue d'utilité publique (décret du 9 août 1972)

**Président :** Jean-Pierre SURRAULT  
**Trésorière :**  
**Secrétaires :** Michèle ANDRIEUX  
Jacques de VERNEUIL

**Secrétariat :** Archives départementales de l'Indre,  
1, rue Jeanne d'Arc - 36000 CHÂTEAUROUX  
06 11 75 67 86

## COTISATIONS - ADHÉSIONS

La cotisation de l'année est payable au cours du premier semestre à l'ordre de : ACADEMIE DU CENTRE. L'Académie du Centre, reconnue d'utilité publique, peut bénéficier de dons qui sont déductibles des revenus imposables dans les limites prévues par la loi (pour un reçu de la cotisation, envoyer une enveloppe timbrée). Les demandes d'adhésion sont adressées par courrier ou remises à l'un des membres du bureau. Elles sont examinées par le conseil d'administration. La cotisation donne droit gratuitement à la revue annuelle.

## CONFÉRENCES

Les conférences de la société ont lieu ordinairement le 3<sup>ème</sup> mardi des mois d'octobre à mai. Sous réserve de changement elles se tiennent à la salle Pierre Balsan à l'école HEI, Campus Balsan, 2, rue Jean Vaillé, 36000 Châteauroux. L'entrée est gratuite dans la mesure des places disponibles. Le mois de mai ou juin est réservé à une sortie foraine de découverte du patrimoine historique de l'Indre.

## REVUE

Le service de la revue est gratuit pour les adhérents. Pour tout envoi postal de la revue, adhérent ou non, sont dus les frais d'expédition. Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. La liste des numéros disponibles figure en fin de volume.

**SITE INTERNET :** [www.academieducentre36.com](http://www.academieducentre36.com)

**COURRIEL :** [academieducentre@gmail.com](mailto:academieducentre@gmail.com)

## COUVERTURE

• Photo : *Château de Bouges, jardins, cliché Annette Surrault*

La *Revue de l'Académie du Centre* a succédé en 1937 au *Bas-Berry* (1875-1878), à la *Revue du Centre* (1879-1894), à la *Revue archéologique du Berry* (1895-1901) et au *Bulletin de la société académique du Centre* (1895-1905), à la *Revue du Berry et du Centre* (1905-1936).

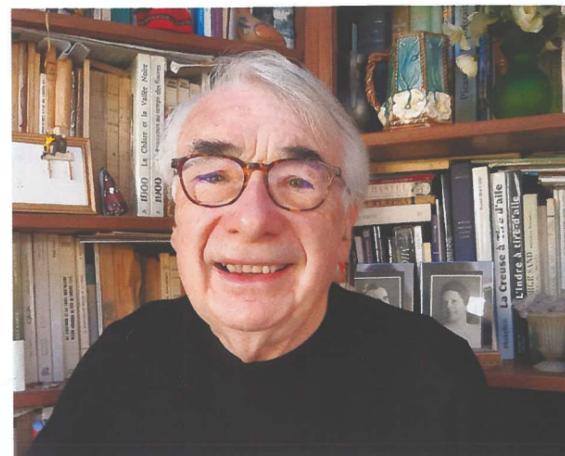
Publiée avec le concours du Ministère de la Culture,  
du Conseil départemental de l'Indre et de la Ville de Châteauroux.

# REVUE DE L'ACADÉMIE DU CENTRE

publiée avec le concours du Ministère de la culture,  
du Conseil départemental de l'Indre  
et de la Ville de Châteauroux

2023

## LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2023 aura été l'objet de nombreuses satisfactions pour l'Académie du Centre qui laisse maintenant la difficile période du Covid derrière elle. Nous avons pu stabiliser (en léger progrès) notre nombre d'adhérents avec un renouvellement significatif d'une vingtaine de membres. Nos finances sont saines. Une trésorerie convenable nous permet de voir l'avenir sereinement surtout pour la publication de la revue. Le financement sous forme de subventions des collectivités étatiques (DRAC) ou locales (Département et Ville de Châteauroux) ne faiblit pas. L'affluence à nos conférences est importante et nous avons fait plusieurs fois salle comble. En partenariat avec la Ville de Châteauroux, le 23 septembre, nous avons, dans l'amphithéâtre Alfred Dauvergne de la Cité du numérique, réuni près de 280 personnes pour la conférence de Christian Tissier sur Louis Balsan (1911-1982) ! Ce sujet était attendu par les castelroussins et nous nous devons de leur proposer. Pour une association comme la nôtre c'est un record qu'il nous sera difficile d'égaliser !

Notre sortie foraine, très réussie, a regroupé près de 70 personnes et nous avons dû refuser du monde. Notre participation au Congrès des sociétés savantes de Bourges de 2023 est très importante. Nous formons la société la plus

active avec quatre intervenants sur le thème de l'alimentation. Tout cela illustre la vitalité de nos chercheurs.

En termes de communication nous avons ouvert un site Internet dont nous vous invitons à une consultation la plus fréquente possible. Cela doit chez nos adhérents devenir un réflexe régulier, la venue sur le site étant très simple.

A ces réussites, s'opposent les difficultés que rencontrent toutes les associations. La charge de travail pour les bénévoles de l'encadrement augmente ainsi que la complexité des démarches administratives singulièrement celles sous formes électroniques. La venue de nouveaux membres s'impliquant dans l'association est hautement souhaitable.

La revue que vous allez parcourir est exceptionnelle par son volume et le nombre de ses articles. Deux doivent être mis en exergue car ils font date et fournissent des mises au point qui se révéleront durables. C'est là d'ailleurs un des objectifs d'une publication comme la nôtre : fournir des études qui apportent des informations essentielles à l'histoire de l'Indre. Le premier est consacré aux parlers « croissantins » du département porté par une équipe du C.N.R.S qui a accompli un énorme travail sur cette zone si originale de l'entre langue d'oïl et langue d'oc. Le point est désormais fait sur l'implantation des « parlers marchois » dans l'Indre dans le passé et le présent. Le second est consacré à un regard historique sur la forêt de Châteauroux que nous livre une équipe où ont collaboré une médiéviste, un forestier et un géologue. Elle repose sur les découvertes exceptionnelles menées dans le cadre d'un projet LIDAR (fort coûteux au demeurant) par un drone. Pour en apprécier les nouveautés, il a fallu d'abord faire le point sur une histoire rigoureuse de l'occupation de cette forêt ce qui n'avait jamais été tenté. Nos lecteurs prendront connaissance de tout ce qu'apportent de nouveau et parfois

d'inattendu les informations recueillies par le drone sur le passé d'un milieu qui n'a jamais rien eu de naturel. Cette étude est une belle leçon d'histoire environnementale, illustrant le changement perpétuel de l'occupation de l'espace et les relations des sociétés humaines avec la nature.

Nos lecteurs trouveront l'ordonnancement habituel de notre publication d'abord tourné vers l'histoire. Gérard Coulon nous présente une statue découverte à Mouhet, unique en Gaule mais hélas disparue, un « Jupiter à l'anguipède ». Sainte-Lizaigne est à l'honneur. Damien Fontvielle en explore la seigneurie et Jean- Pierre Dermenghem revisite le massacre des protestants de 1561 qui s'y déroula en en reprenant l'enquête. Francesca Lacour évoque le passé d'un couvent méconnu : celui des Cordeliers de Cluis. Le Berry fut très tôt déchristianisé. Alexis Darchis nous montre les difficultés de la reconstruction de l'Eglise localement après la Révolution. Nous sommes très attentifs à approfondir tout ce qui concerne le général Bertrand « enfant du pays ». Deux articles l'évoquent : Lucien Lacour nous présente des armes superbes qu'il offrit à son aide de camp Lichtenstein tandis que Florian Coppée nous évoque la personnalité du général telle qu'elle fut restituée dans les arts dont le cinéma. La Brenne fait désormais partie des espaces valorisés dans le département. Elle fut longtemps tourangelle et intéressa les érudits de la province voisine comme nous le montre Daniel Schweitz, dans une étude très bien informée sur l'historiographie du pays des « mille étangs ».

Le patrimoine est à l'honneur dans notre revue en le réinsérant dans le contexte historique qui lui donne sens. Gaëtane Fruchon nous présente l'histoire des jardins de Bouges, essentiels dans la mise en valeur du château, tandis que Christian Zarka qui connaît bien le patrimoine bâti de Saint-Benoît-du-Sault s'interroge sur une fortification ancienne de la ville qui n'a guère été évoquée jusqu'à maintenant. Très attachée à l'église de Beaulieu, Aline Rive nous livre une précieuse donnée sur la réfection ancienne de la charpente.

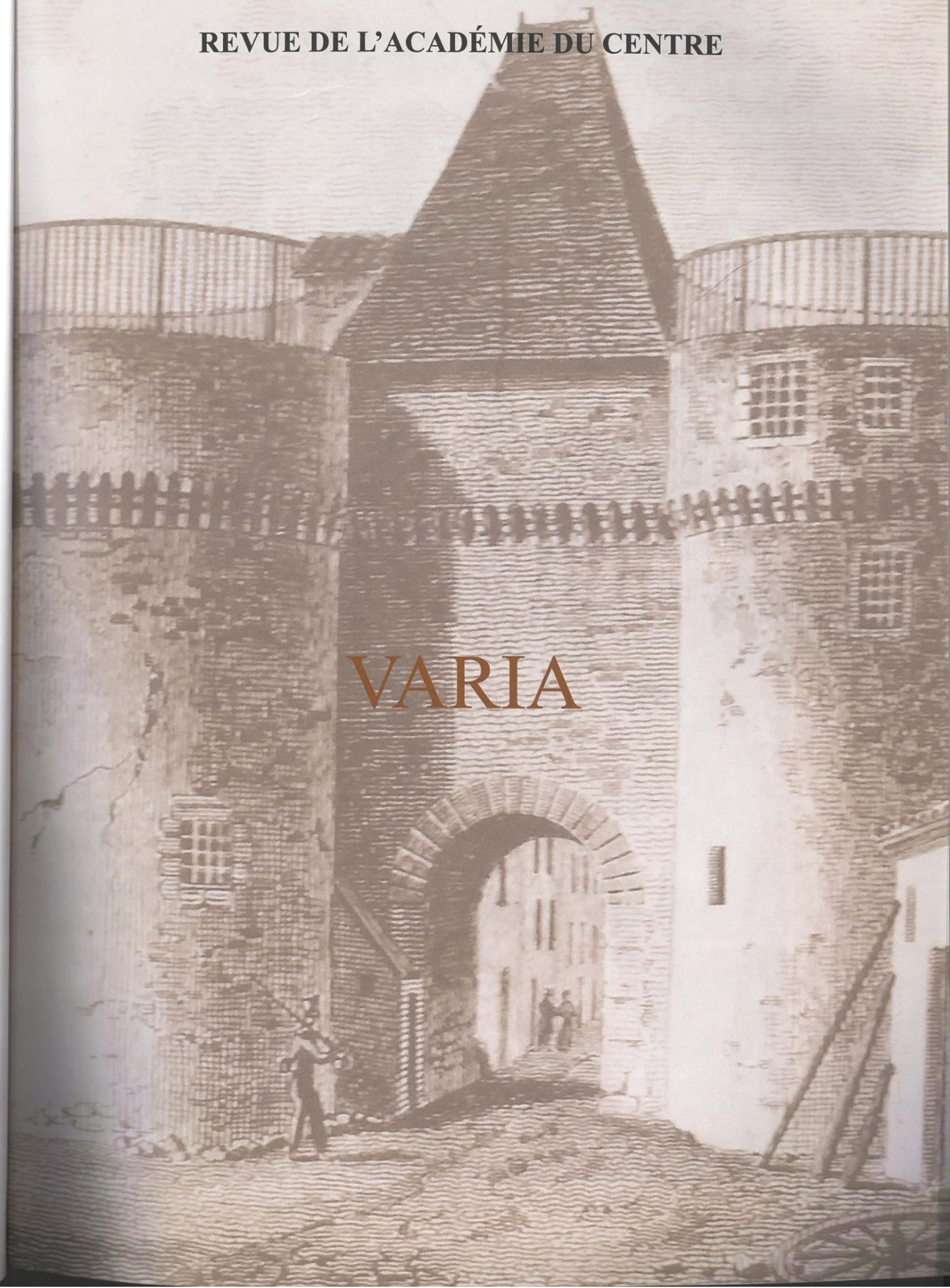
Nous terminerons par une note optimiste. La doyenne des Français a vécu à Niherne, décédée à 107 ans durant la Seconde Guerre mondiale ! On vit bien dans l'Indre. C'est une certitude que l'Académie du Centre souhaite vous inviter à partager !

Nos activités ne pourraient se développer sans le concours d'une équipe fidèle formée d'auteurs et d'animateurs que ce soit pour le site Internet ou la communication en ligne avec nos membres, la gestion comptable ou le secrétariat administratif sans oublier les réservations. Qu'elle soit ici remerciée !

En comptant sur votre fidélité à l'Académie du Centre et en espérant que vous trouverez intérêt à cette revue qui veut exprimer toute la richesse du passé de l'Indre et du Berry, nous vous souhaitons bonne lecture.

Jean- Pierre Surrault

## REVUE DE L'ACADÉMIE DU CENTRE



# Les parlers croissantins d'Indre : un patrimoine linguistique original et méconnu

par Nicolas QUINT – LLACAN – UMR 8135 (CNRS / EPHE / INALCO),  
Maximilien GUÉRIN – STL – UMR 8163 (Université de Lille / CNRS),  
et Guylaine BRUN-TRIGAUD – BCL – UMR 7320 (CNRS / Université Côte d'Azur).

« Les civilisés superficiels prétendent que les paysans parlent un langage corrompu et incorrupt. Je n'ai pas assez étudié le langage des autres localités pour le nier d'une manière absolue, mais quant aux indigènes de la Vallée Noire, je le nie particulièrement et positivement. Ce paysan a ses règles de langage dont il ne se départ jamais (...) jamais il n'y fera faute, non plus qu'aux temps bizarres de ses conjugaisons. »

George Sand (1884), *La Vallée Noire*

[à propos des parlers d'oïl berrichons de l'Indre]

## Introduction<sup>1</sup>

Jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, sur tout ou partie du territoire de treize communes situées dans le sud-ouest du département de l'Indre, la majorité de la population a utilisé comme langue maternelle des parlers se rattachant à la zone du Croissant linguistique, caractérisée par la coexistence de traits typiques de l'occitan et des langues d'oïl. Ces parlers croissantins d'Indre (PCI), désormais menacés de disparition, restent aujourd'hui encore largement méconnus de la communauté scientifique comme du grand public. Le présent article a pour but de faire le point sur cette partie originale du patrimoine linguistique indrien.

Dans une première partie, nous ferons le point sur le Croissant linguistique et les principaux traits qui le caractérisent. Puis, dans un second temps, nous présenterons les parlers croissantins d'Indre aujourd'hui, en détaillant notamment les localités où ils sont traditionnellement pratiqués et le nombre de locuteurs concernés. Nous proposerons également une classification des parlers connus et fournirons un bref aperçu des principaux travaux ayant visé à documenter les variétés du Croissant indrien. Après cela, dans une troisième partie, nous nous intéresserons à la situation sociolinguistique spécifique des parlers croissantins de l'Indre méridionale. Enfin, dans une quatrième partie, en nous fondant sur les apports de la dialectologie et de la toponymie, nous nous emploierons à démontrer que les parlers croissantins ont vraisemblablement occupé dans le passé une partie beaucoup plus vaste du département de l'Indre que celle où l'on peut encore les observer aujourd'hui. Nous concluons cet exposé en soulignant l'intérêt linguistique, culturel et patrimonial des variétés croissantines indriennes.

## 1. Le Croissant linguistique : brève présentation

Il y a désormais plus de deux mille ans que les légionnaires romains ont pris pied en Gaule, dans l'espace qui deviendrait ensuite la France. Dans un premier temps (au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère), ce

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier ici les personnes qui nous ont aidés à préparer cet article, notamment Anne Bellingard, Jeanine Berducot, Jean-Michel Effantin, Stéphane Gendron, Jean-Baptiste Maistre et Jean-Pierre Surrault, pour leur précieux concours bibliographique, ainsi qu'Éric Nowak, qui a bien voulu partager avec nous les données de ses enquêtes aux limites des zones d'oc et d'oïl, en Indre et dans les régions voisines, et encore Sven Ködel, qui nous a fourni des copies des originaux ainsi que des transcriptions des versions indriennes des paraboles recueillies par Coquebert de Montbret. Nos remerciements s'adressent également aux nombreux locuteurs et acteurs locaux de la zone du Croissant indrien qui nous ont accompagnés dans nos recherches. Nous voudrions dédier cette étude à trois d'entre eux, récemment décédés : Jean Chatelut, ancien maire de Saint-Benoît-du-Sault qui, dès 1999, avait attiré notre attention sur le particularisme culturel du Berry méridional, Pierre Larose, locuteur natif du parler de La Châtre-Langlin et Roger Soulette, locuteur natif du parler de Chaillac, qui ont tous deux consacré beaucoup d'énergie à la documentation de leurs langues maternelles.

mouvement de colonisation a d'abord porté sur le littoral méditerranéen, que les nouveaux venus ont dénommé *Provincia romana* 'la Province romaine' : c'est de ce nom que dérive celui de la région aujourd'hui appelée *Provence* ; puis, suite aux conquêtes de Jules César (de 58 à 50 avant notre ère), ce même mouvement s'est étendu à l'intérieur des terres en direction du nord, remontant jusqu'aux confins des Pays-Bas actuels. La langue latine a donc pénétré en Gaule dans le sillage des soldats, des commerçants et des fonctionnaires romains et, très vite, elle s'y est enracinée, pratiquée par un nombre croissant d'autochtones (locuteurs du gaulois ou d'autres idiomes locaux) qui ont choisi de se latiniser pour mieux s'intégrer à l'Empire.

Au cours des siècles, le latin parlé en Gaule, après être devenu la langue majoritaire du pays, s'est progressivement différencié en trois ensembles principaux, nettement reconnaissables dès les premières attestations écrites (de plus en plus nombreuses à partir des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles de notre ère) : (i) l'occitan ou langue d'oc, parlé au sud, (ii) la langue d'oïl<sup>2</sup> (dont provient le français standard), parlée au nord, et (iii) le francoprovençal, une langue parlée dans une aire plus réduite centrée sur la ville de Lyon. Ces langues, toutes trois dérivées du latin et parlées à proximité les unes des autres, présentent de nombreux points communs. Ces points communs sont encore plus nombreux à la limite entre les trois langues, où les contacts sont intenses et pluriséculaires. C'est précisément une partie de cette zone frontalière entre les trois systèmes qui constitue le *Croissant linguistique* : une aire courant le long de la frange nord du Massif Central et présentant simultanément des traits caractéristiques de l'occitan, des langues d'oc et, dans une moindre mesure, du francoprovençal<sup>3</sup>.

Linguistiquement, le Croissant est circonscrit par deux isoglosses<sup>4</sup> principales (Brun-Trigaud 1992 : 23) :

- (1) au sud (Tableau 1), les parlers du Croissant, comme toutes les variétés d'oïl (français compris), n'ont pas de voyelle prononcée après l'accent tonique (cas du castrovicecontamlien ou parler de La Châtre-Langlin, dans le Croissant indrien) ou seulement un [ə] (le {e} du français *le* : cas du gartempeois (ou parler de Gartempe<sup>5</sup>), dans le Croissant creusois), alors que la plupart des variétés d'oc (comme l'occitan languedocien littéraire (OLL)) distinguent au moins deux voyelles différentes après l'accent tonique.

Tableau 1. Comparaison des voyelles finales du français standard, de l'occitan languedocien littéraire (OLL) et de deux parlers du Croissant

Langue	Nom 1			Nom 2			
	Graphie	API	PF	Graphie	API	PF	
Français standard	<i>homme</i>	[ 'ɔm ]	{o'm}	<i>femme</i>	[ 'fam ]	{fa'm}	
Croissant	La Châtre-Langlin	<i>oume</i>	[ 'um ]	{ou'm}	<i>femne</i>	[ 'fān ]	{fan'n}
	Gartempe	<i>òme</i>	[ 'ɔmə ]	{ome}	<i>fane</i>	[ 'fanə ]	{fane}
OLL	<i>òme</i>	[ 'ɔme ]	{omé}	<i>femna</i>	[ 'fen:ɔ ]	{fé'n-nô}	

Légende : API = alphabet phonétique international ; OLL = Occitan Languedocien Littéraire ; PF = prononciation figurée<sup>6</sup>.

<sup>2</sup> On distinguera ici la langue d'oïl médiévale, englobant toutes les variétés d'oïl et se distinguant de l'occitan ou langue d'oc, des langues d'oïl, à savoir chacune des diverses variétés locales (bourguignon, francien, normand, picard...), anciennes ou contemporaines, de la langue d'oïl.

<sup>3</sup> La partie du Croissant où intervient le francoprovençal est limitée à l'est de l'Allier (Escoffier 1958) et occupe donc une portion réduite de l'aire croissantine. De plus, au niveau du Croissant indrien, le francoprovençal, parlé à environ 200 km plus à l'est, ne joue absolument aucun rôle. Dans les paragraphes qui suivent, nous traiterons donc exclusivement de la limite entre langues d'oc et d'oïl, et laisserons de côté le rôle joué par le francoprovençal.

<sup>4</sup> Lignes délimitant sur la carte l'extension extrême d'un phénomène linguistique.

<sup>5</sup> Les données issues des quatre communes suivantes proviennent toutes des références mentionnées entre parenthèses : Dompierre-les-Églises (Guérin 2019), Gartempe (Quint 1996), Oradour-Saint-Genest (Guérin 2020a) et Saint-Priest-la-Feuille (Quint 1991).

<sup>6</sup> Dans cet article, deux systèmes sont utilisés pour rendre la prononciation des termes croissantins (ou provenant d'autres variétés et langues) présentés :

- (i) l'alphabet phonétique international (API), signalé entre crochets (p.ex. [ 'ɔm ] pour le mot français *homme*), est le système de réf-

- (2) au nord (Tableau 2), la plupart des parlers croissantins<sup>7</sup> – ici ceux de Chaillac et de Saint-Plantaire (Indre) – comme presque toutes les variétés d'occitan, ont des infinitifs et des participes passés du 1<sup>er</sup> groupe contenant les voyelles {â} [a] et/ou {a} [a], contrairement au français et aux autres variétés d'oïl.

Tableau 2. Comparaison des terminaisons des infinitifs et des participes passés des verbes du 1<sup>er</sup> groupe en français standard, en occitan languedocien littéraire (OLL) et dans deux parlers du Croissant

Langue	Infinitif		Participe passé				
	Graphie	API	Masculin	Féminin	Graphie	API	
Français standard	<i>chanter</i>	[ʃã'te]	<i>chanté</i>	[ʃã'te]	<i>chantée</i>	[ʃã'te]	
Croissant	Chaillac	<i>chantâ</i>	[ʃã'ta(:)]	<i>chantâ</i>	[ʃã'ta]	<i>chantade</i>	[ʃã'tad]
	Saint-Plantaire	<i>chantâ</i>	[ʃã'ta]	<i>chantâ</i>	[ʃã'ta]	<i>chantade</i>	[ʃã'tad]
OLL	<i>cantar</i>	[kan'ta]	<i>cantât</i>	[kan'tat]	<i>cantada</i>	[kan'tado]	

Légende : API = alphabet phonétique international ; OLL = Occitan Languedocien Littéraire.

Le Croissant linguistique, ainsi défini, occupe un espace d'environ 6 000 km<sup>2</sup>, soit la taille d'un département français, et revêt sur les cartes une forme de demi-lune (cartes 1 et 2), d'où son nom, qui lui a été donné par le linguiste Jules Ronjat en 1913 (6-7). Le Croissant s'étend sur trois régions (Centre-Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine) et sur sept départements situés au centre de la France. Il englobe notamment entre 20 et 30 communes du centre-nord de la Charente, l'extrême sud-est de la Vienne, le quart septentrional de la Haute-Vienne, l'extrême sud-ouest de l'Indre, le tiers nord de la Creuse, la majeure partie du tiers sud de l'Allier ainsi que quelques rares communes du Puy-de-Dôme. D'est en ouest, le Croissant linguistique atteint environ 300 km de longueur et, du Nord au Sud, environ 40 km d'épaisseur au maximum (au niveau de l'ouest de la Creuse et du sud de l'Indre) et beaucoup moins (5 à 10 km, cf. Quint 2021a : 101) à son extrémité ouest (Charente).

On notera que le Croissant ne correspond pas à l'intégralité de la limite entre occitan, langues d'oïl et francoprovençal :

- au sud-ouest du Croissant (à partir d'Angoulême), la limite entre parlers d'oc (limousin puis languedocien et gascon) et d'oïl (en l'occurrence le poitevin-saintongeais) est le plus souvent nettement tranchée, probablement du fait de mouvements de populations qui ont eu lieu à l'époque de la guerre de cent ans (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles) et ont abouti au remplacement d'anciennes variétés occitanes par les parlers poitevins-saintongeais (d'oïl) que l'on trouve entre l'estuaire de la Gironde et les Charentes (Quint 2021a : 103).

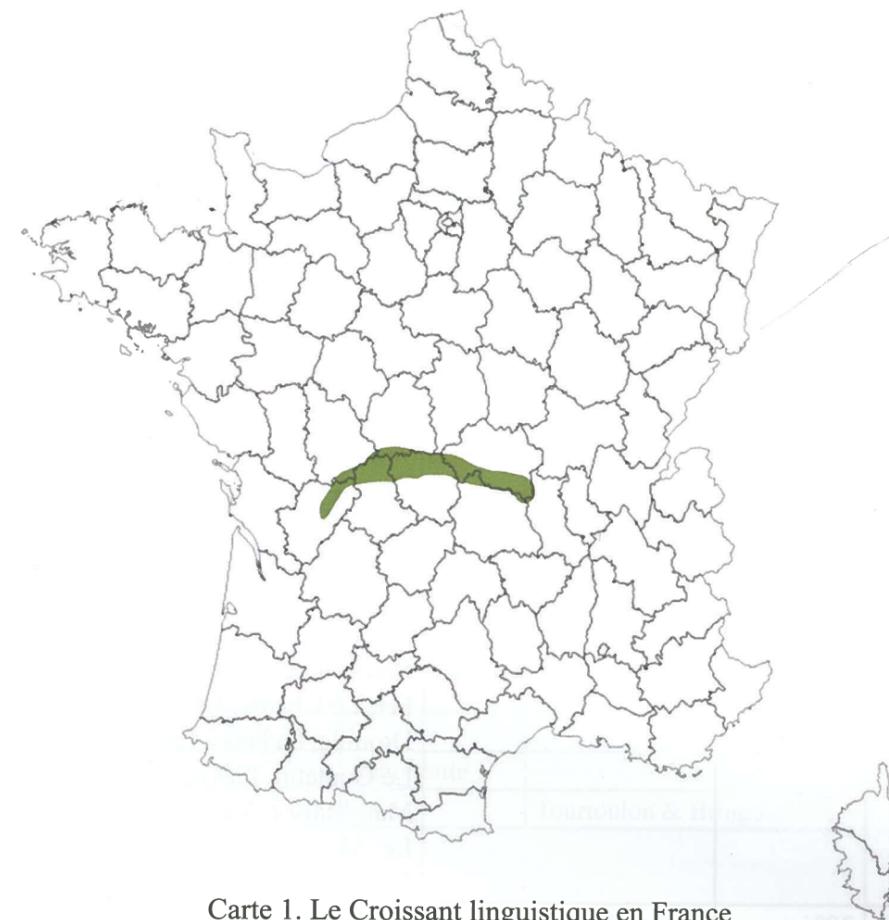
- à l'est du Croissant, l'aire du francoprovençal est délimitée par deux frontières linguistiques, au nord (avec les langues d'oïl) et au sud (avec l'occitan). Au niveau de chacune de ces limites, il existe bien entendu des parlers de contact mais ceux-ci présentent des caractéristiques distinctes du Croissant, où c'est le contact oc-oïl qui prime.

Le présent article, comme son titre l'indique, portera spécifiquement sur les parlers croissantins, intermédiaires entre occitan et langues d'oïl, attestés ou pratiqués dans le département de l'Indre.

rence utilisé par la plupart des linguistes ;

- (ii) une prononciation figurée (PF), signalée entre accolades (p.ex. {o'm} pour *homme*), visant à donner une représentation de la prononciation des termes considérés en utilisant l'orthographe du français. Cette prononciation figurée n'est qu'une approximation – nécessairement inexacte – puisque certains sons existant dans les parlers croissantins (ou dans d'autres langues) ne sont pas attestés en français (cf. aussi note 13).

<sup>7</sup> L'adjectif *croissantin* est ici utilisé avec le sens de 'relatif au Croissant (linguistique)' ou 'originaire du Croissant' (sur le modèle de *Levant* > *levantin*).



Carte 1. Le Croissant linguistique en France



Carte 2. Le Croissant linguistique (détail)

## 2. Le Croissant d'Indre aujourd'hui

### 2.1. L'aire linguistique contemporaine du Croissant indrien

En tout, 13 communes d'Indre, toutes situées au sud-ouest du département, sont concernées par le fait croissantin (carte 3) :

(i) sept de ces communes sont traditionnellement entièrement (ou quasi entièrement) croissantophones. Il s'agit de : Beaulieu, Bonneuil, Chaillac, La Châtre-Langlin, Lourdoueix-Saint-Michel, Mouhet et Saint-Benoît-du-Sault.

(ii) six autres communes sont traditionnellement partiellement croissantophones<sup>8</sup>. Il s'agit de : Éguzon-Chantôme, Orsennes, Parnac, Roussines, Saint-Plantaire et Tilly. Le détail des territoires croissantophones de ces communes est fourni dans le Tableau 3 (par ordre d'importance en proportion estimée de locuteurs).

Tableau 3. Les communes d'Indre dont le territoire est partiellement croissantophone

Commune	Estimation croissantophones <sup>9</sup>	Partie croissantophone de la commune	Hameaux croissantophones
Saint-Plantaire	50%	moitié située au sud du Bouzantin (cours d'eau)	L'Aubier, L'Augère, Beauvais, Les Bordes, Bordesoule, La Brousse-Crozant, La Chapelle du Fer, Le Chardy, Le Chêne-Éclat, Le Corquelin, Drouille, La Forêt, La Forêt de Murat, Fougères, Le Goutatin, La Grange des Bois, La Hutte, Le Mai, Maison Neuve, Les Mannes, Le Meignat, Le Montet, Murat, Le Peu, Les Places, La Roche, La Rochère, Saint-Jallet et Saint-Léon
Tilly	30%	tiers sud	Le Passedoux, Peury, Vieilleville
Éguzon-Chantôme	20%	sud + hameaux entre Creuse et Clavière	territoire de l'ancienne commune de Chantôme + Bord, Le Bougazeau, Chambon, La Feyte, Fressignes et Messant
Roussines	10%	extrême-sud	[PAS DE DONNÉES PRÉCISES]
Parnac	10%	sud	La Ronde ? Mazotin ?
Orsennes	10%	extrême-sud	La Rondière

On notera que, dans l'ensemble des sept communes réputées partiellement croissantophones (Tableau 3 ci-dessus), le centre-village (appelé localement *bourg*), où se trouvent généralement la mairie et l'église, est toujours de langue d'oïl. Autrement dit, à l'échelle de chacune de ces communes, les croissantophones sont à la fois minoritaires sur le plan numérique (à l'exception de Saint-Plantaire) et à l'écart des centres décisionnels, ce qu'on peut interpréter comme la trace d'une certaine forme de marginalisation.

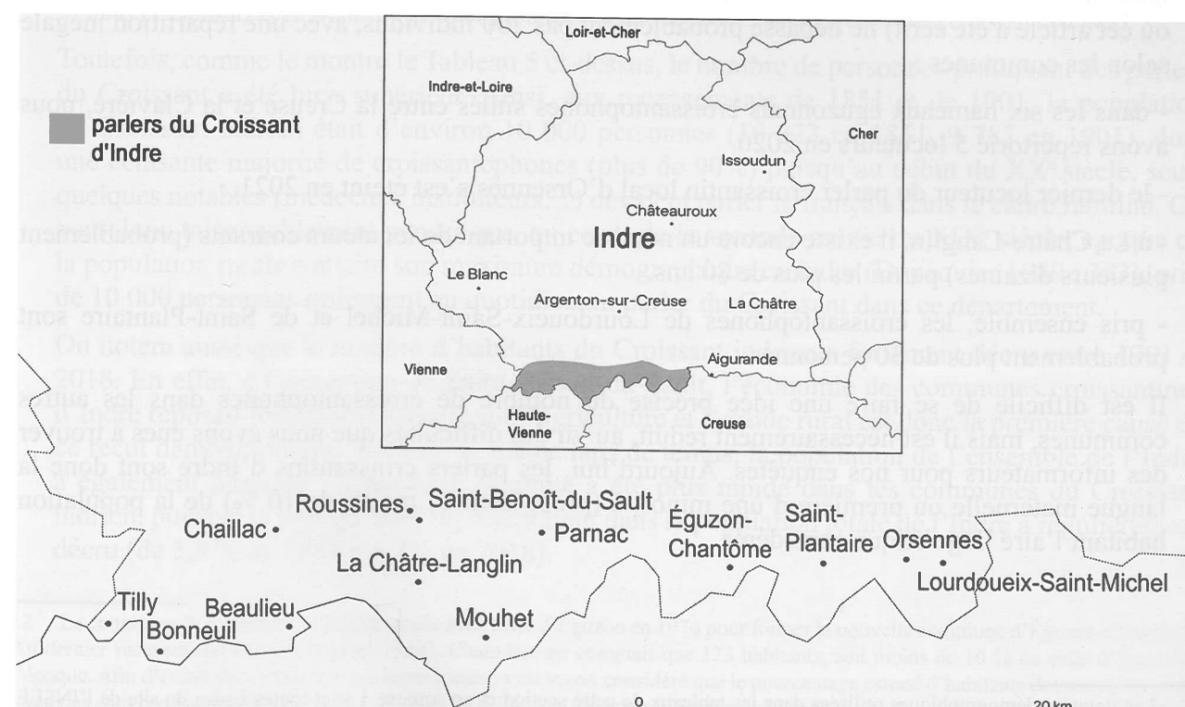
Les sources utilisées pour déterminer le caractère croissantophone de ces communes sont fournies dans le Tableau 4. Dans 7 communes, nous avons pu nous-mêmes rencontrer des locuteurs natifs de parlers croissantins. Dans les autres communes, l'existence de croissantophones est confirmée (ou inférée) à partir d'autres sources, écrites ou orales (cf. détail dans le tableau).

<sup>8</sup> Le reste du territoire communal faisant partie de l'aire linguistique du berrichon ou du poitevin, qui font partie de la famille des langues d'oïl, à laquelle se rattache également le français standard.

<sup>9</sup> En l'absence de recensement linguistique précis, ces estimations sont des approximations fondées sur la part de la population que représentent vraisemblablement les hameaux croissantophones au sein de chaque commune.

Tableau 4. Sources utilisées pour déterminer le caractère croissantophone des communes du Croissant indrien

Commune	Enquêtes auprès de locuteurs		Autres éléments
	Effectuées	Quantité de données	
Beaulieu	Non	0	situées au sud de la commune croissantophone de Chaillac + Tourtoulon & Bringuier (1876)
Bonneuil	Non	0	
Chaillac	Oui	moyenne	Gilliéron & Edmont (1902-1910)
La Châtre-Langlin	Oui	importante	
Éguzon-Chantôme	Oui	importante	
Lourdoueix-Saint-Michel	Oui	importante	
Mouhet	Oui	faible	Tourtoulon & Bringuier (1876) + Dubuisson (1971-1982)
Orsennes	Non	0	Témoignages explicites (Saint-Plantaire 2020, 2022)
Parnac	Non	0	Témoignages explicites (Mouhet et Roussines 2022) + Tourtoulon & Bringuier (1876)
Roussines	Non	0	Témoignages indirects (La Châtre-Langlin 2020) + Tourtoulon & Bringuier (1876)
Saint-Benoît-du-Sault	Non	0	
Saint-Plantaire	Oui	importante	
Tilly	Oui	faible	Tourtoulon & Bringuier (1876)



Carte 3. Le Croissant d'Indre : extension et communes concernées

## 2.2. Combien y a-t-il (et y a-t-il eu) de croissantophones en Indre ?

Il est aujourd'hui impossible de connaître avec certitude le nombre exact de locuteurs croissantophones en Indre : seule une enquête sociolinguistique détaillée permettrait de le déterminer. Nous pouvons néanmoins en proposer une estimation. En nous appuyant sur les données de l'INSEE<sup>10</sup>, nous pouvons supposer que tous les habitants de plus de 75 ans des communes listées plus haut sont locuteurs à différents degrés de parlers croissantins. Cela est évidemment une approximation. En effet, certains habitants de plus de 75 ans ne sont pas locuteurs (notamment les retraités britanniques<sup>11</sup> et les néo-ruraux), et certains habitants de moins de 75 ans le sont (cf. aussi 3.3.). Par ailleurs, des locuteurs des variétés croissantines d'Indre vivent également dans plusieurs communes limitrophes, voire dans d'autres régions de France. Néanmoins, cette estimation permet de donner un ordre de grandeur.

L'aire recouverte par les parlers du Croissant en Indre est aujourd'hui peu peuplée et sa densité de population est également réduite. En effet, en 2018 (Tableau 5), on comptait dans le Croissant indrien 3824 habitants pour une superficie d'environ 200 km<sup>2</sup>, soit une densité de 19 habitants / km<sup>2</sup> (équivalent à un sixième de la densité de population au niveau national). Selon l'INSEE, 755 de ces habitants, soit 19,7 % de la population totale, avaient alors plus de 75 ans. Ainsi, en gardant à l'esprit les difficultés inhérentes à ce type d'estimation, nous pouvons supposer qu'un maximum de 20 % des habitants du Croissant indrien avaient des connaissances dans un parler du Croissant en 2018, ce qui représente environ 750 locuteurs potentiels. Ce nombre tend à diminuer rapidement, étant donné que, en Indre comme ailleurs, les parlers du Croissant ne sont généralement plus transmis aux enfants depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Parmi ces 750 personnes, beaucoup ont des compétences limitées dans les parlers du Croissant : certaines par exemple connaissent encore bien le vocabulaire courant mais n'ont pas l'habitude de produire des phrases complètes dans la variété croissantine de leur commune. Autrement dit, le nombre de personnes pouvant s'exprimer couramment dans un parler du Croissant en 2022 (année où cet article a été écrit) ne dépasse probablement pas 200 individus, avec une répartition inégale selon les communes :

- dans les six hameaux éguzonnais croissantophones situés entre la Creuse et la Clavière, nous avons répertorié 5 locuteurs en 2020.
- le dernier locuteur du parler croissantin local d'Orsennes s'est éteint en 2021.
- à La Châtre-Langlin, il existe encore un nombre important de locuteurs courants (probablement plusieurs dizaines) parmi les plus de 80 ans.
- pris ensemble, les croissantophones de Lourdoueix-Saint-Michel et de Saint-Plantaire sont probablement plus de 30 personnes.

Il est difficile de se faire une idée précise du nombre de croissantophones dans les autres communes, mais il est nécessairement réduit, au vu des difficultés que nous avons eues à trouver des informateurs pour nos enquêtes. Aujourd'hui, les parlers croissantins d'Indre sont donc la langue maternelle ou première d'une minorité (probablement moins de 10 %) de la population habitant l'aire linguistique considérée.

<sup>10</sup> Les données démographiques utilisées dans les tableaux de cette section et en Annexe 1 sont toutes issues du site de l'INSEE (<https://www.insee.fr>, consulté le 05/11/2022).

<sup>11</sup> La région attire, depuis la fin des années 1990, de nombreux Britanniques venus y passer leur retraite.

Tableau 5. Population de l'aire croissantophone en Indre

Commune	% Cr.	1851	1901	2018	
		Population totale	Population totale	Population totale	Population +75 ans
Beaulieu	100%	211	182	54	20
Bonneuil	100%	307	312	76	11
Chaillac	100%	2712	2522	1089	208
La Châtre-Langlin	100%	1435	1268	508	106
Lourdoueix-Saint-Michel	100%	1234	1189	307	68
Mouhet	100%	1229	1305	408	73
Saint-Benoit-du-Sault	100%	1220	948	597	107
Saint-Plantaire	50%	727	767	307	57
Tilly	33%	202	210	45	13
Éguzon (hameaux entre Creuse et Clavière)	20%	325	359	273	66
Chantôme <sup>12</sup>	100%	309	287		
Orsennes	10%	185	222	74	13
Parnac	10%	151	149	50	8
Roussines	10%	76	67	36	5
	<b>TOTAL</b>	<b>10323</b>	<b>9787</b>	<b>3824</b>	<b>755</b>
Indre		271938	288788	220595	30593
% aire croissantophone		3,8%	3,4%	1,7%	2,5%

Légende : %Cr. = pourcentage de locuteurs croissantophones dans chaque commune (cf. Tableau 3 pour les justifications et Tableau (a) en Annexe 1 pour la population totale des communes partiellement croissantophones).

Toutefois, comme le montre le Tableau 5 ci-dessus, le nombre de personnes pratiquant des parlers du Croissant a été bien supérieur. Ainsi, aux recensements de 1851 et de 1901, la population du Croissant indrien était d'environ 10 000 personnes (10 323 en 1851, 9 787 en 1901), dont une écrasante majorité de croissantophones (plus de 90%) puisqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, seuls quelques notables (médecins, instituteurs...) devaient parler le français dans le cadre familial. On peut donc raisonnablement penser que, au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, époque où la population rurale a atteint son maximum démographique en Indre (Dupâquier 1989 : 352), près de 10 000 personnes utilisaient au quotidien un parler du Croissant dans ce département.

On notera aussi que le nombre d'habitants du Croissant indrien a fortement décliné entre 1901 et 2018. En effet, à l'exception de Saint-Benoît-du-Sault, l'économie des communes croissantines d'Indre reposait fondamentalement sur l'agriculture et l'exode rural est donc la première cause de ce recul démographique. Pendant le même laps de temps, la population de l'ensemble de l'Indre a également diminué : cependant, la chute a été plus rapide dans les communes du Croissant indrien, puisque la part qu'elles représentaient dans la population totale de l'Indre a régulièrement décliné (de 3,8 % en 1851 à 1,7% en 2018).

<sup>12</sup> La commune de Chantôme, a été fusionnée avec celle d'Éguzon en 1974 pour former la nouvelle commune d'Éguzon-Chantôme. Au dernier recensement avant la fusion (1968), Chantôme ne comptait que 123 habitants, soit moins de 10 % de celle d'Éguzon à l'époque. Afin d'éviter des extrapolations hasardeuses, nous avons considéré que le pourcentage estimé d'habitants des zones croissantophones était resté inchangé (20 %) lors du passage d'Éguzon à Éguzon-Chantôme. En termes absolus, cette approximation est fautive mais, vu la faible population de Chantôme au moment de la fusion, le pourcentage de croissantophones n'a pas dû changer beaucoup lors de ladite fusion.

### 2.3. La classification des parlers croissantins d'Indre

#### 2.3.1. Classification au sein des parlers du Croissant

Les parlers croissantins, traditionnellement utilisés exclusivement à l'oral et loin des sphères du pouvoir, n'ont jamais fait l'objet d'une standardisation. Il existe donc de très nombreuses variétés croissantines (Quint & Guérin 2021 ; Quint 2023), qui peuvent être regroupées en fonction de plusieurs critères. Si l'on considère l'ensemble du Croissant, les parlers du Croissant indrien peuvent être rattachés à deux :

- (i) les parlers du Nord ;
- (ii) les parlers marchois.

##### 2.3.1.1. Des parlers du Nord

Avec certains parlers – également croissantins – de l'ouest de l'Allier (Saint-Palais, Viplaix), les parlers croissantins de l'Indre (PCI) constituent les plus septentrionales des variétés romanes présentant des traits typiquement occitans. Il n'est donc pas surprenant que les PCI soient caractérisables comme des variétés de l'extrême nord du Croissant (et du domaine occitan si l'on y inclut le Croissant, cf. 4.). Six traits ont ici été retenus pour démontrer le caractère nordique des PCI. Ils sont présentés dans le Tableau 6 et commentés ci-dessous.

Tableau 6. Traits caractéristiques septentrionaux attestés dans les parlers croissantins d'Indre (PCI) par contraste avec le français, les parlers croissantins plus méridionaux (PCM) et différentes variétés d'occitan

Trait considéré	Français	PCI	PCM	Occitan (non croissantin)	Ex
Finale <i>-in</i> [i(n)] {i('n)} de l'OM	<i>-in</i> [ɛ̃]	[ɛ̃] {in} ~ [ɛ̃ɲ] {ingne}	[i] {i}	[i] {i} (OLL, LIM)	(1)
Finale <i>-on</i> [o(n)] {ô('n)} de l'OM	<i>-on</i> [ɔ̃]	[ɔ̃] {on}	[u] {ou}	[u] {ou} (OLL, LIM)	(2)
Pron. prép. tonique 1 <sup>re</sup> pers. sg.	<i>moi</i> [mwa]	[mɛ̃] {min}	[mə] {meu}	[me] {mé} (LIM)	(3)
Pron. tonique 3 <sup>e</sup> pers. sg. m.	<i>lui</i> [lɥi]	[ly] {lu}	[sə] {seu}	[se] {sé} (LIM)	(4)
Prépositions 'par' et 'pour'	2 formes : <i>par</i> [paʁ] <i>pour</i> [puʁ]	1 forme : [pəʁ] ~ [pɛ̃] {peur}	1 forme : [paʁ] {par}	1 forme : [peʁ] {pér}	(5)
Pluriels sensi-bles des noms	non	non	oui	oui	(6)

Légende : API = alphabet phonétique international ; LIM = occitan limousin ; m. = masculin ; OLL = occitan languedocien littéraire ; OM = occitan médiéval, PCM = parlers croissantins méridionaux (hors Indre), pers. = personnel, prép. = prépositif, pron. = pronom, sg. = singulier.

Exemples illustratifs et commentaire du Tableau 6 :

(Ex1) français 'matin' [ma'tɛ̃]

= PCI [ma'tɛ̃] {matin} à Chaillac, La Châtre-Langlin, Mouhet et Saint-Plantaire-nord (Bordesoule) ; [ma'tɛ̃ɲ] {matin<sup>gne</sup>} à Lourdoueix-Saint-Michel.

vs. [ma'ti] {mati} dans les parlers croissantins méridionaux de Dompierre-les-Églises et Oradour-Saint-Genest (Haute-Vienne), Noth et Saint-Priest-la-Feuille (Creuse) et en occitan limousin ou languedocien (OLL).

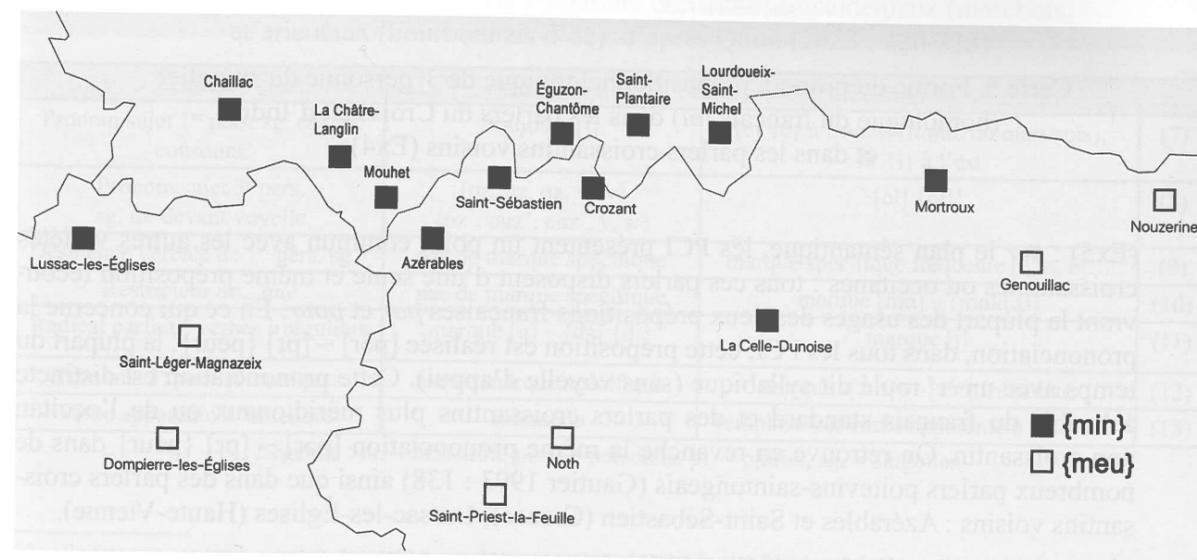
(Ex2) français 'maison' [mɛ'zɔ̃]

= PCI [mɛ'zɔ̃] {mèzon} à Chaillac, La Châtre-Langlin et Mouhet, [mɛ'zɔ̃]<sup>13</sup> {mèzon} à Saint-Plantaire-nord (Bordesoule), [mjɛ'zɔ̃] {mièzon} à Saint-Plantaire-sud (Saint-Jallet), [mwɛ'zɔ̃] {mouèzon} à Lourdoueix-Saint-Michel.

vs. [mɛ'zu] {mèzou} dans les parlers croissantins méridionaux de Dompierre-les-Églises et Oradour-Saint-Genest (Haute-Vienne), Noth et Saint-Priest-la-Feuille (Creuse), [mɛ:'zu] {mèzou} ~ [mej'zu] {mèizou} en occitan limousin, [maj'zu] {maizou} en OLL.

En ce qui concerne les deux traits illustrés ci-dessus (Ex1 et Ex2), les parlers du Croissant indrien présentent dans les termes analysés des voyelles nasales finales identiques à celles du français et se distinguent des parlers croissantins plus méridionaux qui, eux, suivent le modèle du limousin et d'autres formes d'occitan.

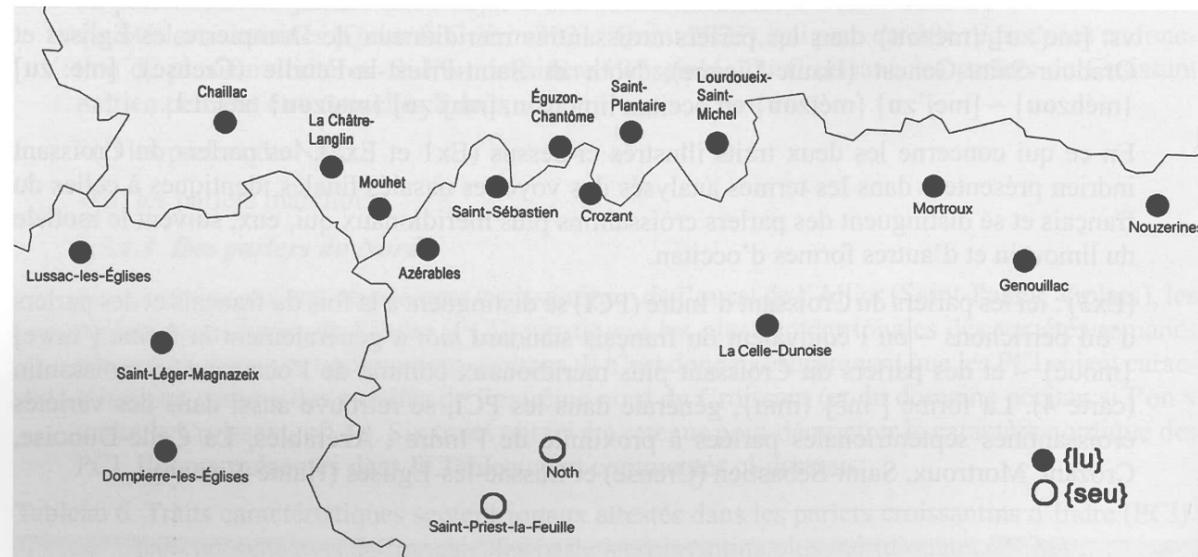
(Ex3) : ici les parlers du Croissant d'Indre (PCI) se distinguent à la fois du français et des parlers d'oïl berrichons – où l'équivalent du français standard *moi* a généralement la forme ['mwe] {moué} – et des parlers du Croissant plus méridionaux comme de l'occitan non croissantin (carte 4). La forme ['mɛ̃] {min}, générale dans les PCI, se retrouve aussi dans des variétés croissantines septentrionales parlées à proximité de l'Indre : Azéables, La Celle-Dunoise, Crozant, Mortroux, Saint-Sébastien (Creuse) et Lussac-les-Églises (Haute-Vienne).



Carte 4. Forme du pronom prépositionnel tonique de 1<sup>re</sup> personne du singulier (homologue du français *moi*) dans les parlers du Croissant d'Indre et dans les parlers croissantins voisins (Ex3)

13 La plupart des parlers croissantins d'Indre distinguent plus de timbres vocaliques que le français standard. Pour les voyelles d'avant, [e] = {é} de *été*, [ɛ] = plus ouvert que le {è} de *diète*, [e] est une voyelle intermédiaire entre {é} et {è} que nous transcrivons {è} en prononciation figurée française, faute d'équivalent exact dans la langue officielle ; pour les voyelles d'arrière, [o] = {ô} de *bientôt*, [ɔ] = plus ouvert que le {o} de *pomme*, [ɔ] est une voyelle intermédiaire entre {ô} et {o} que nous transcrivons {o} en prononciation figurée française, faute d'équivalent exact.

(Ex4) : la forme ['ly] {lu}, générale dans les PCI, est plus proche du français *lui* que des parlers croissantins plus méridionaux ou de l'occitan non croissantin (carte 5). On retrouve ['ly] {lu} dans les communes croissantines voisines de l'Indre mentionnées pour (Ex3) et aussi à Genouillac et Nouzerines (Creuse).



Carte 5. Forme du pronom prépositionnel tonique de 3<sup>e</sup> personne du singulier (homologue du français *lui*) dans les parlers du Croissant d'Indre et dans les parlers croissantins voisins (Ex4)

(Ex5) : sur le plan sémantique, les PCI présentent un point commun avec les autres variétés croissantines ou occitanes : tous ces parlers disposent d'une seule et même préposition recouvrant la plupart des usages des deux prépositions françaises *par* et *pour*. En ce qui concerne la prononciation, dans tous les PCI, cette préposition est réalisée [pər] ~ [pʁ] {peur}, la plupart du temps avec un 'r' roulé dit syllabique (sans voyelle d'appui). Cette prononciation est distincte à la fois du français standard et des parlers croissantins plus méridionaux ou de l'occitan non croissantin. On retrouve en revanche la même prononciation [pər] ~ [pʁ] {peur} dans de nombreux parlers poitevins-saintongeais (Gautier 1993 : 138) ainsi que dans des parlers croissantins voisins : Azéables et Saint-Sébastien (Creuse), Lussac-les-Églises (Haute-Vienne).

(Ex6a) : nom masculin français 'livre' ['livʁ] (sg.) = 'livres' ['livʁ] (pl.) = PCI [liv(r)] {liv(r)e} (sg. = pl.) à Chaillac et Mouhet, [liv] {live} (sg. = pl.) à La Châtre-Langlin, Saint-Plantaire et Lourdoueix-Saint-Michel.

vs. Croissant méridional ['livr(ə)] {livre} (sg.) ≠ [li'vrɑj] {livraï} (pl.) à Noth (Creuse), ['libr(ə)] {libre} (sg.) ≠ [li'braj] {libraï} (pl.) à Fursac et Saint-Priest-la-Feuille (Creuse), ['livʁ(ə)] {livre} (sg.) ≠ [li'vrɛ] {livré} (pl.) à Alloue (Charente).

= occitan non croissantin ['libre] {libré} (sg.) ≠ [li'brɛj] {librēi} (pl.) en limousin, ['libre] {libré} (sg.) ≠ ['librɛʃ] {librɛss} (pl.) en OLL.

(Ex6b) : nom féminin français 'poule' ['pul] (sg.) = 'poules' ['pul] (pl.) = PCI ['pul] {poule} (sg. = pl.) à Chaillac, La Châtre-Langlin, Mouhet, Saint-Plantaire et Lourdoueix-Saint-Michel.

vs. Croissant méridional ['pul] {poule} (sg.) ≠ [pu'la:] {poulâ} (pl.) à Fursac et Noth (Creuse), ['pul] {poule} (sg.) ≠ [pu'laʃ] {poulaï} (pl.) à La Celle-Dunoise (Creuse), ['pul] {poule} (sg.) ≠ [pu'le] {poulé} (pl.) à Alloue (Charente).

= occitan non croissantin ['pulo] {poulo} (sg.) ≠ [pu'la:] {poulâ} (pl.) en limousin, ['pulo] {poulô} (sg.) ≠ ['puloʃ] {pouloss} (pl.) en OLL.

Dans les parlers croissantins de l'Indre (PCI), comme en français, à de très rares exceptions près<sup>14</sup>, ni les noms masculins ni les noms féminins ne changent de prononciation quand ils sont fléchis au pluriel. Ce caractère largement invariable du nom dans les PCI contraste avec les parlers croissantins plus méridionaux et de nombreuses variétés d'occitan non croissantin où une grande partie des noms – et même presque tous en OLL – ont des *pluriels sensibles*, c'est-à-dire que ces noms se prononcent différemment (du singulier) quand ils sont fléchis au pluriel<sup>15</sup>.

### 2.3.1.2. Des parlers de l'ouest : appartenance au groupe marchois

Si l'on considère le Croissant dans son ensemble, les parlers du Croissant de l'Indre (PCI) font clairement tous partie du groupe marchois, c'est-à-dire des parlers croissantins de l'ouest, et ils se distinguent donc des parlers bourbonnais d'oc, pratiqués dans l'est du Croissant (carte 2). Le Tableau 7 récapitule les principaux traits distinctifs entre marchois et bourbonnais d'oc, et il est suivi d'exemples illustrant l'appartenance des PCI au marchois.

Tableau 7. Traits différenciant les parlers croissantins occidentaux (marchois) et orientaux (bourbonnais d'oc), d'après Quint (2023 : 220-223)<sup>16</sup>

Critère	Marchois	Bourbonnais d'oc	Ex
Pronom sujet 1 <sup>re</sup> pers. sg. devant consonne	toujours [i]	[e] {é} à l'ouest (limite du marchois), /i/ {i} à l'est	(7)
Pronom sujet 3 <sup>e</sup> pers. sg. m. devant voyelle	[ɔz, uz, øz, v, w] {oz', ouz', euz', v, w}	[ol] {ôl'}	(8)
Désinence verbale de 1 <sup>re</sup> pers. sg. <sup>17</sup>	pas de marque spécifique	marque spécifique fréquente [u, o, ɛ]...	(9)
Restricteur <i>ne...que</i>	pas de marque spécifique	marque [ma] ~ [mak(ə)]	(10)
Radical parfait <sup>18</sup> verbes irréguliers	marque [g] ~ [dʒ] {dj}	marque [j]	(11)
Pronoms 3 <sup>e</sup> pers. pl. toniques	pas de marque spécifique	marque -[zot] ~ -[zot] fréquente	(12)
Verbe apparenté à 'entendre'	maintenu	remplacé par verbe apparenté à 'écouter'	(13)

Légende : m. = masculin, pers. = personne, pl. = pluriel, sg. = singulier.

<sup>14</sup> En français, quelques noms courants changent de prononciation lorsqu'ils sont fléchis au pluriel : *œil* ['œj] (sg.) > *yeux* ['jœ] (pl.) ; *cheval* [ʃ(ə)'val] (sg.) > *chevaux* [ʃ(ə)'vo] (pl.). Certains parlers croissantins de l'Indre connaissent des cas comparables, p.ex. *travail* [tra'vaj] (sg.) > *travaux* [tra'vo] (pl.) à Lourdoueix-Saint-Michel, mais de tels exemples, comme en français, font clairement figure d'exceptions et, de plus, semblent généralement être apparus dans les PCI sous l'influence du français.

<sup>15</sup> Aucun des locuteurs contemporains de PCI que nous avons rencontrés n'utilise aujourd'hui des pluriels sensibles. De tels pluriels ont cependant été en usage encore récemment dans le hameau du Petit Plaix (commune de Lourdoueix-Saint-Michel) où les locuteurs actuels (nés dans les années 1940) se souviennent avoir entendu leurs grands-parents employer les pluriels *poulés* [pu'le] (pl.) (< *poule* ['pul] (sg.)) et *vachés* [va'ʃe] (< *vache* ['vaʃ] (sg.)). Il est donc possible que la disparition des pluriels sensibles dans le Croissant d'Indre soit un phénomène relativement récent (au moins dans une partie du domaine) : cf. aussi Tableau 9 et le texte qui l'accompagne en 2.4.1.

<sup>16</sup> Par souci de simplicité, nous n'avons pas repris ici un des huit critères distinctifs mentionnés dans Quint (2023 : 220-223), à savoir la possibilité (en bourbonnais d'oc uniquement) de reprendre avec un pronom masculin des antécédents inanimés féminins. Comme ce type d'accord est plus délicat à expliquer et qu'à notre connaissance, il n'est pas attesté dans le Croissant indrien, nous ne le discuterons pas dans la présente étude.

<sup>17</sup> Hors futur et verbes très irréguliers.

<sup>18</sup> Le radical parfait est, dans presque tous les parlers croissantins – ainsi que dans de nombreuses langues romanes, dont le français et l'occitan – celui que l'on retrouve au participe passé, au passé simple et au subjonctif imparfait (Esher 2021). Le radical parfait a souvent une forme propre pour les verbes irréguliers, p.ex. [ɔg]- pour le verbe 'avoir' à La Châtre-Langlin : [ɔ'gy] {ogui} 'eu' (participe passé), [j ɔ'gi] {yogui} 'j'eus' (passé simple) et [k j ɔ'gis] {quioguisse} 'que j'eusse' (imparfait du subjonctif).

Exemples illustratifs et commentaire du Tableau 7<sup>19</sup> :

(Ex7) 'je veux' [ʒə 'vø]

= [i vo] {i vô} à Chaillac, La Châtre-Langlin, Éguzon-Chantôme, Lourdoueix-Saint-Michel, Mouhet et Saint-Plantaire (Bordesoule et Saint-Jallet).

(Ex8) 'il a'

= [øz 'ø] {ozeu} à Chaillac, [øz 'a] {oza} à La Châtre-Langlin, Éguzon-Chantôme, Mouhet et Saint-Plantaire-sud (Saint-Jallet), [uz 'a] {ouza} à Lourdoueix-Saint-Michel et Saint-Plantaire-nord (Bordesoule).

(Ex9) 'je chante' [ʒə 'ʃāt] – 'il chante' [i(l) 'ʃāt]

= [i 'ʃāt] {i chante} – [ø 'ʃāt] {o chante} à Chaillac, La Châtre-Langlin, Éguzon-Chantôme, Mouhet et Saint-Plantaire-sud (Saint-Jallet), [i 'ʃāt] {i chante} – [u 'ʃāt] {ou chante} à Lourdoueix-Saint-Michel et Saint-Plantaire-nord (Bordesoule).

(Ex10) '[le petit prince] (...) ne rencontra qu'une fleur' (Saint-Exupéry : 2007 [1943] : 78)

= (...) o rencontri qu'une fleur à La Châtre-Langlin (Larose 2021 : 62), (...) n' rencontri qu'en fleur à Éguzon-Chantôme (Chomette-Newhouse 2021 : 62), (...) ou rencontri qu'une fleur à Saint-Plantaire-nord (Bordesoule) (Martin-Guerre 2022 : 62), (...) trouvi qu'une fleur à Lourdoueix-Saint-Michel (Dériet & Sauvard 2023 : 62).

(Ex11) 'j'eus' (passé simple = PS), 'que j'eusse' ou 'qu'il eût' (imparfait du subjonctif = IPS, 1sg = 1<sup>re</sup> personne du singulier, 3sg = 3<sup>e</sup> personne du singulier)

= [k j ø'gis] {quioguisse} (IPS.1sg) à Chaillac, [k øz ø'gis] {quozoguisse} (IPS.3sg) à Mouhet, [j ø'gi] {yogui} (PS.1sg) à La Châtre-Langlin, [j ø'dʒi] {yodji} (PS.1sg) à Saint-Plantaire-nord (Bordesoule), [j a'dʒi] {yadji} (PS.1sg) à Éguzon-Chantôme et Lourdoueix-Saint-Michel.

(Ex12) '[pour] eux – elles'

= [jø] {yeu} – [jɛ'le] {yèlé} à Éguzon-Chantôme<sup>20</sup> et La Châtre-Langlin, [ji] {yi} – [jɛ'le] {yèlé} à Lourdoueix-Saint-Michel et Saint-Plantaire-nord (Bordesoule), [ji] {yi} – [ja'le] {yalé} à Mouhet.

(Ex13) 'écouter' vs. 'entendre'

= distingués [ã'tād] vs. [eku'ta] à La Châtre-Langlin et Mouhet, [ã'tād] vs. [eku'ta] à Éguzon-Chantôme et Saint-Plantaire-nord (Bordesoule).

= confondus [aku'ta] à Lourdoueix-Saint-Michel. Dans ce cas précis, Lourdoueix-Saint-Michel, commune la plus orientale du Croissant indrien, se comporte comme les parlers croissantins bourbonnais d'oc<sup>21</sup>. Ce seul trait oriental ne remet pas en cause le caractère marchois du parler de Lourdoueix-Saint-Michel : cf. discussion de l'éguzonnais [jø'zat] ci-dessus en (Ex12) (note 20).

19 Sauf mention expresse, nous ne fournissons ici que des traits marchois, étant donné qu'il n'y a pas de parlers bourbonnais d'oc dans le Croissant indrien. Pour des données sur les parlers bourbonnais d'oc, cf. Quint (2023 : 220-223).

20 À Éguzon, la forme masculine du pronom tonique de 3<sup>e</sup> personne du pluriel peut aussi avoir la forme [jø'zat] {yeuzâte}, avec un suffixe -[zat] {zâte} apparenté aux suffixes des pronoms correspondants du bourbonnais d'oc (cf. Tableau 7). Cette coïncidence montre que chacun des critères utilisés ne permet pas à lui seul de tracer des frontières dialectales tranchées : c'est la conjonction de plusieurs de ces critères qui permet de déterminer l'appartenance d'un parler donné à un groupe dialectal. Ici, ce seul trait commun de l'éguzonnais et des parlers bourbonnais ne remet pas en cause le caractère marchois de l'éguzonnais, puisque l'éguzonnais se comporte comme le reste des parlers marchois pour tous les autres traits considérés dans le Tableau 7.

21 La confusion entre 'écouter' et 'entendre' a été cartographiée par Guylaine Brun-Trigaud dans son ouvrage *Les parlers de la Creuse – frontière et carrefour* (2020 : 117), désormais abrégé en LPC.

### 2.3.2. Classification interne

Malgré l'exiguïté du Croissant indrien, les parlers que l'on y trouve présentent également une variation interne considérable qui permet de les classer en différents sous-ensembles.

#### 2.3.2.1. Structuration est-ouest

La principale ligne de démarcation du Croissant indrien sépare les parlers de l'est (Éguzon-Chantôme, Lourdoueix-Saint-Michel, Orsennes et Saint-Plantaire) de ceux de l'ouest (les autres communes). Cinq critères, présentés dans le Tableau 8, permettront de se faire une idée de ce contraste.

Tableau 8. Traits distinctifs entre les parlers croissantins indriens (PCI) de l'ouest et ceux de l'est par contraste avec le français et différentes variétés d'occitan

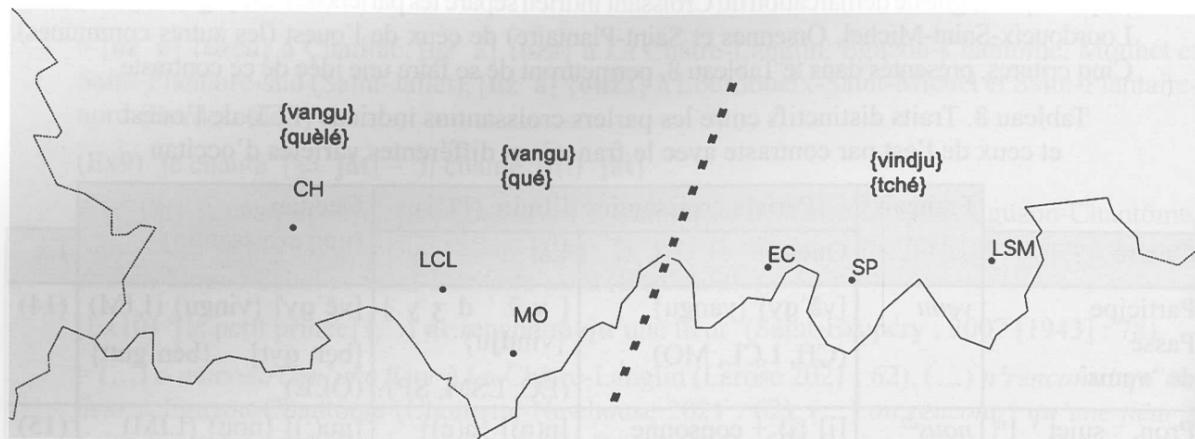
Critère	Français		Parlers croissantins d'Indre (PCI)		Occitan (non croissantin)	Ex
			Ouest	Est		
Participe Passé de 'venir'		<i>venu</i>	[vã'gy] {vangu} (CH, LCL, MO)	[v ẽ ' d ʒ y ] {vindju} (EC, LSM, SP)	[vẽ'gy] {vingu} (LIM) [ben'gyt] {bén'gutt} (OLL)	(14)
Pron. sujet pers. pl.		<i>nous</i> <sup>22</sup>	[i] {i} + consonne [j] {y} + voyelle (CH, LCL)	[n(ə)] {n(e)} (EC, LSM, SP)	[nu(:)] {nou} (LIM)	(15)
Article défini pl.	m.	<i>les</i>	[le] {lé} (CH, LCL)	[lo] {lô} (EC, LSM, MO, SP)	[lu:] {lough} (LIM) [luʒ] {louss} (OLL)	(16)
	f.			[la:] {là} (EC, LSM, MO, SP)	[la:] {là} (LIM) [laʒ] {lass} (OLL)	
Dém. pl.	m.	<i>ces</i>	[ke] {qué} (LCL, MO) ; [ke'le] {quèlé} (CH)	[tʃe] {tché} (EC, LSM, SP)	[kø] {queu} (LIM) [a'keleʒ] {aquéléss} (OLL)	(17)
	f.		[ke'le] {quèlé} (CH, LCL) ; [ka'le] {qualé} (MO)		[ke'la:] {quélâ} (LIM) [a'keloʒ] {aquéloss} (OLL)	
Prétérit pl. (T)		<i>-âmes/ -ûmes/ -î(n)mes</i>	[i'jẽ] {iyin} (CH, EC, LCL, MO)	[ɛ'rẽ] {èrin} (LSM, SP)	[ɛrẽ] {èrin} (LIM) [ɛren] {èré'n} (OLL)	(18)

Légende : (i) noms de lieux : CH = Chaillac, EC = Éguzon-Chantôme, LCL = La Châtre-Langlin, LSM = Lourdoueix-Saint-Michel, MO = Mouhet, SP = Saint-Plantaire ; (ii) autres abréviations : dém. = démonstratif, f. = féminin, LIM = limousin, m. = masculin, OLL = occitan languedocien littéraire, pers. = personne, pl. = pluriel, pron. = pronom, T = terminaison.

22 Les données disponibles ne permettent pas de classer Mouhet pour ce critère car le seul pronom sujet relevé dans cette commune pour la 1<sup>re</sup> personne du pluriel est [ɔ] {on}, probablement utilisé sous l'influence (récente ?) du français parlé.

Exemples illustratifs et commentaire du Tableau 8 :

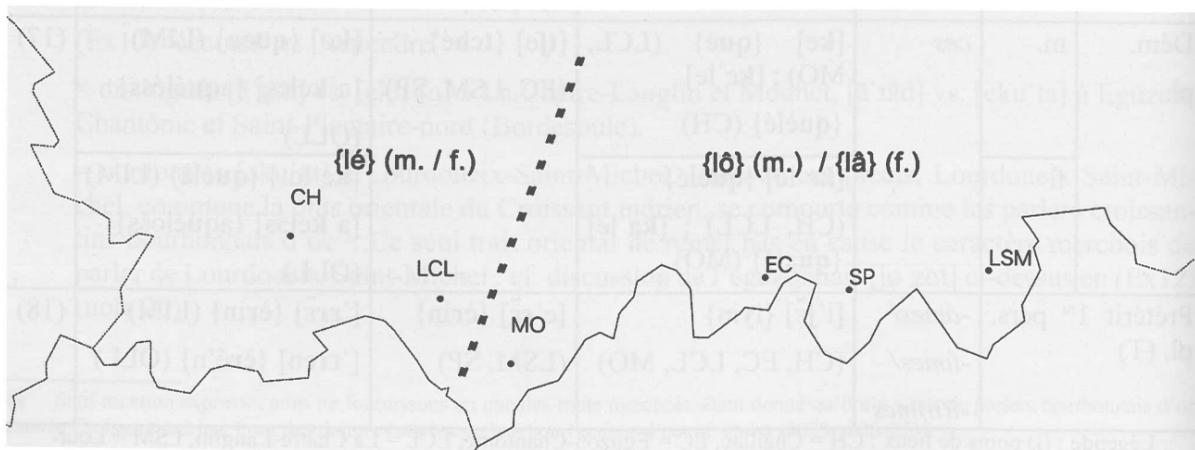
(Ex14) : les PCI de l'ouest ont un son [g] (celui du français *gâteau*) au radical parfait (cf. (Ex11) ci-dessus) du verbe irrégulier signifiant 'venir'. Ce trait les rapproche de la majorité des variétés occitanes non croissantines et les distingue des parlers de l'est où une séquence [dʒ] {dj} correspond au [g] occidental (carte 6).



Carte 6. Structuration est-ouest des parlers du Croissant d'Indre : radical parfait de 'venir' (Ex14) et démonstratif pluriel masculin (Ex17)

(Ex15) : le pronom sujet [i] ~ [j] de 1<sup>re</sup> personne du pluriel des PCI de l'ouest est visiblement dû à l'influence des parlers poitevins (d'oïl) voisins (Gautier 1993 : 63, 70) tandis que les formes en [n] de l'est sont plus proches à la fois du modèle pan-occitan et du français.

(Ex16) : en ce qui concerne l'article défini pluriel (carte 7), (i) la forme [le] {lé} est calquée sur le français et les parlers d'oïl dans les PCI de l'ouest, alors que les PCI de l'est ont des formes plus proches de l'occitan non croissantin<sup>23</sup> ; (ii) de surcroît, les PCI de l'est maintiennent, comme en occitan – et à l'opposé du français et des PCI de l'ouest – une distinction de genre [lo] {lô} (m.) vs. [la:] {là} (f.) pour ce même article défini pluriel.



Carte 7. Structuration est-ouest des parlers du Croissant d'Indre : article défini pluriel (Ex16)

23 L'existence de l'article pluriel [le] {lé} est déjà attestée dans les PCI de l'ouest dès le XIX<sup>e</sup> siècle (cf. 2.4.1.). Cependant, cette forme a gagné du terrain récemment puisque l'un de nos informateurs de La Châtre-Langlin (hameau de La Bouée), où désormais seul [le] {lé} est employé, se souvenait que son grand-père (né à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, également à La Bouée) employait régulièrement les articles pluriels [lo] {lô} (m.) et [la:] {là} (f.).

(Ex17) : pour les démonstratifs pluriels, la variation suit un patron distinct (carte 6) : (i) les PCI de l'ouest présentent un son [k] initial que l'on retrouve également dans les formes correspondantes limousines et OLL, alors que les PCI de l'est ont un [tʃ] {tch} initial ; (ii) par ailleurs, les PCI de l'est ne connaissent pas de distinction de genre au démonstratif pluriel, alors qu'une telle distinction est attestée au moins dans certains parlers de l'ouest (La Châtre-Langlin et Mouhet).

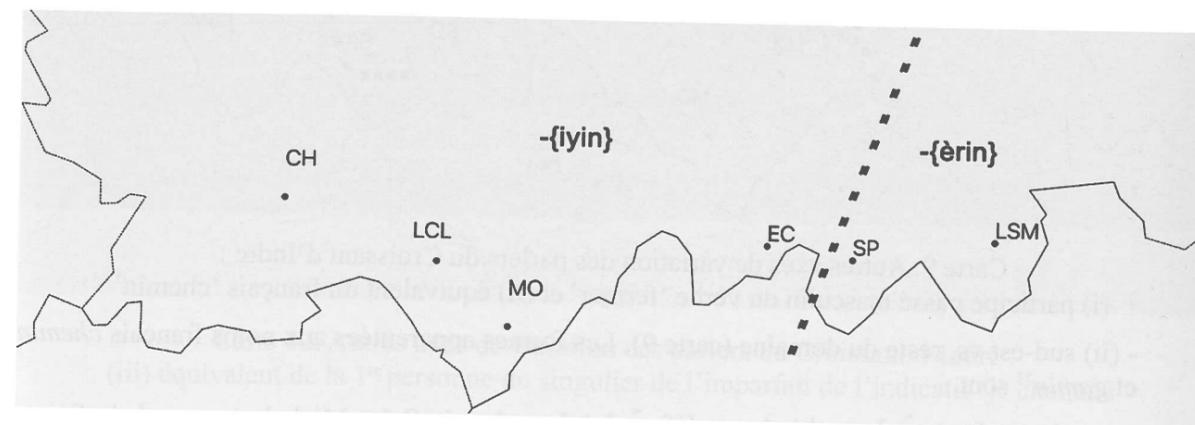
(Ex18) 'nous eûmes'

PCI de l'ouest : [j ɔgi jĕ] {yoguiyin} à La Châtre-Langlin, [n adʒi jĕ] [nadjiyin] à Éguzon-Chantôme<sup>24</sup>.

vs. PCI de l'est : [n ɔdʒɛ rĕ] {nodjèrin} à Saint-Plantaire et [n adʒɛ rĕ] {nadjèrin} à Lour-doueix-Saint-Michel.

= occitan non croissantin [a'gerĕ] en limousin, [a'ɣeren] {aguèrĕ'n} en OLL.

En ce qui concerne la terminaison du prétérit (ou passé simple) de 1<sup>re</sup> personne du pluriel, les PCI ont tous des formes nettement différentes du français. Cependant, les formes en [r] {r} des PCI de l'est (carte 8) sont plus proches des variétés occitanes non croissantines, tandis que le [j] {y} des PCI de l'ouest pourrait être dû à une influence poitevine (cf. *douniyun* 'donnâmes' mentionné par Gautier 1993 : 96).



Carte 8. Structuration est-ouest des parlers du Croissant d'Indre : terminaison du prétérit (ou passé simple) de 1<sup>re</sup> personne du pluriel (Ex18)

On notera que la limite est-ouest ne sépare pas toujours les mêmes communes en fonction du trait considéré :

- pour (Ex16), Mouhet qui, dans l'ensemble, est un PCI de l'ouest, se comporte comme les parlers de l'est ;
- en revanche, pour (Ex18), Éguzon-Chantôme qui, dans l'ensemble, est un PCI de l'est, se comporte comme les parlers de l'ouest.

### 2.3.2.2. D'autres axes de variation

À côté du contraste est vs. ouest, il existe d'autres axes de variation structurant les parlers croissantins de l'Indre. Nous en donnerons trois exemples :

- (i) nord-ouest vs. reste du domaine (carte 9). La forme équivalente au participe passé français

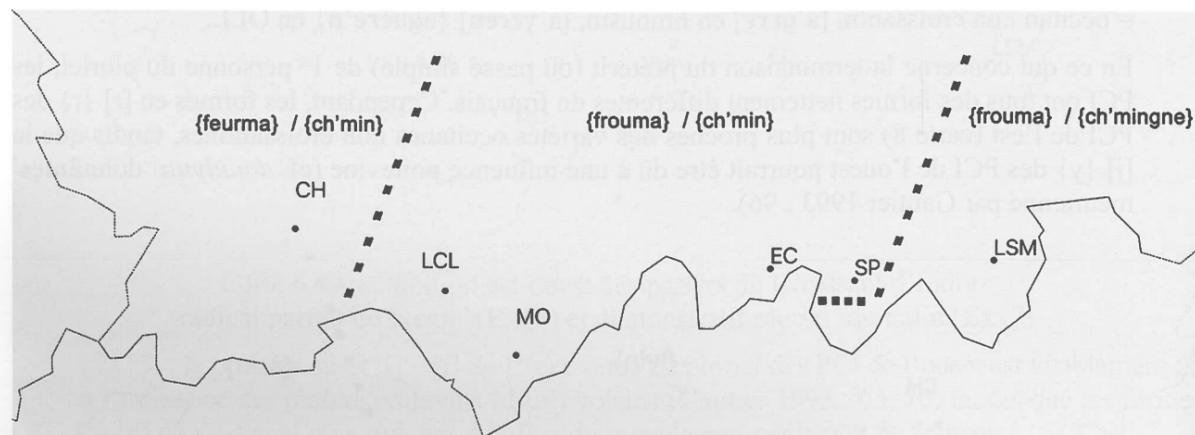
24 Dans le parler de Mouhet, il n'a pas été possible de relever de 1<sup>re</sup> personne pluriel du prétérit, puisque l'indéfini [ɔ] {on} a remplacé les formes de 1<sup>re</sup> personne du pluriel (cf. ci-dessus note 22). Cependant, dans les parlers croissantins de l'Indre, le suffixe de 3<sup>e</sup> personne du pluriel du prétérit est généralement confondu avec (ou proche de) celui de la 1<sup>re</sup> personne du pluriel. Or, les prétérits de 3<sup>e</sup> personne du pluriel sont bien en [i jĕ] {iyin} en mouhetin : [i vāgi jĕ] {i vangiuyin} 'ils vinrent', [i vōgi jĕ] {i veuguiyin} 'ils virent'. On peut donc considérer que pour (Ex18), le croissantin de Mouhet est un parler de l'ouest.

masculin *fermé* est :

- *feurma* (Soutelle 2022), vraisemblablement réalisée [fər'ma] ou [fɾ'ma] à Chaillac (hameau de Loissière), situé au Nord-Ouest du Croissant indrien.

- *frouma* [fru'ma] dans tous les autres parlers croissantins connus en Indre et dans beaucoup d'autres communes croissantines des autres départements.

On retrouve des formes avec, pour le verbe *fermer*, le même radical {feurm} (transcrit [fœrm]) qu'à Chaillac dans les parlers berrichons d'oïl de l'Indre, plus précisément à Argenton-sur-Creuse et à Pouligny-Saint-Pierre d'après l'*Atlas linguistique de la France* (Gilliéron et Edmont 1902-1910 : carte 554, points 503 et 405 respectivement). La forme de Chaillac est donc visiblement influencée par les parlers d'oïl pratiqués au nord du Croissant indrien.



Carte 9. Autres axes de variation des parlers du Croissant d'Indre :

(i) participe passé masculin du verbe 'fermer' et (ii) équivalent du français 'chemin'

- (ii) sud-est vs. reste du domaine (carte 9). Les formes apparentées aux noms français *chemin* et *gamin*<sup>25</sup> sont :

- *gamingne* [ga'mɛ̃n] et *ch'mingne* [ʃmɛ̃n] à Lourdoux-Saint-Michel et au sud de Saint-Plantaire (hameau de Saint-Jallet).

- *gamin* [ga'mɛ̃] et *ch'min* [ʃmɛ̃] au nord de Saint-Plantaire (hameau de Bordesoule), à La Châtre-Langlin, à Mouhet et dans tous les autres parlers croissantins connus en Indre.

Les formes en *-ingne* [ɛ̃n] se retrouvent à l'identique à Crozant (Creuse) et ont des correspondants proches dans d'autres communes voisines de Creuse (Vignaud & Manville 2007 : 113) : [ga'mã̃n] {gamangne} à Mortroux, [gamã̃j] {gaman-ye} à La Celle-Dunoise... Ici, Lourdoux-Saint-Michel et le sud de Saint-Plantaire sont en continuité avec les parlers croissantins parlés plus au sud (en Creuse) et se distinguent par là-même du reste du Croissant indrien. On notera que, pour ce trait linguistique, le nord et le sud de la partie croissantophone de Saint-Plantaire ne se comportent pas de la même façon. Autrement dit, le parler d'une commune donnée peut lui-même présenter un certain degré d'hétérogénéité.

- (iii) est vs. centre vs. ouest (carte 10). Pour le verbe signifiant 'chanter', l'équivalent de la 1<sup>re</sup> personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif *je chantais* est :

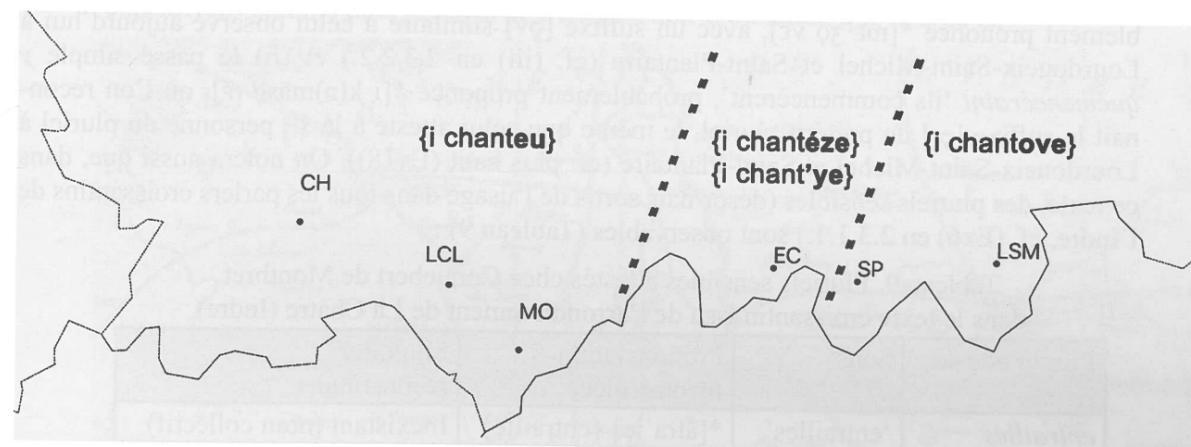
- [i ʃã'tø] {i chanteu} à l'ouest du domaine (Chaillac, La Châtre-Langlin, Mouhet), où la terminaison [ø] {eu}, probablement apparentée aux parlers d'oïl voisins, se retrouve aussi dans des

<sup>25</sup> Dans la plupart des parlers croissantins (et dans tous ceux connus en Indre), le terme *gamin* / *gamingne* signifie simplement 'enfant' et n'a pas la connotation familière du français *gamin*.

communes croissantines situées dans d'autres départements : Azéables (Creuse) et Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne, cf. Lagueunière 1983 : 125-156).

- [i ʃã'tɔv] {i chantove} à l'est du domaine (Saint-Plantaire et Lourdoux-Saint-Michel), où le [v] de la terminaison est apparenté à l'occitan : limousin *chantava* / *chantave*, OLL *cantavi* [kan'taβi], provençal littéraire *cantave* [kã'tave] 'je chantais'.

- [i ʃã'tez] {i chantéze} avec une valeur de progressif (= 'il était en train de chanter') et [i ʃã'tj] {i chant'ye} avec une valeur d'habituel (= 'il chantait habituellement, tous les jours...'), au centre du domaine, dans les hameaux entre Creuse et Clavière d'Éguzon-Chantôme. La terminaison [-'ez] {éze} de l'imparfait progressif est sans homologue connu dans le reste du Croissant. La terminaison [j] {ye} de l'imparfait habituel est apparentée à d'autres variétés croissantines (p.ex. celle, voisine, de Saint-Sébastien en Creuse). En revanche, le parler croissantin d'Éguzon-Chantôme est le seul de tout le Croissant (et probablement de l'ensemble du gallo-roman) à distinguer des conjugaisons d'imparfait progressif et habituel.



Carte 10. Autres axes de variation des parlers du Croissant d'Indre :

(iii) équivalent de la 1<sup>re</sup> personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif 'je chantais'

Ainsi, malgré son exigüité, le Croissant indrien renferme une grande variété de formes et de parlers, qui constituent une richesse patrimoniale d'autant plus précieuse qu'elle reste encore aujourd'hui largement méconnue. Afin que le lecteur puisse se faire une idée de ce à quoi ressemblent les parlers croissantins d'Indre aujourd'hui et de la diversité qui les caractérise, nous avons fourni en Annexe 2, à la suite de l'original français de la préface du *Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry, la traduction de cette même préface dans quatre variétés de PCI encore parlées en Indre aujourd'hui, à savoir d'ouest en est : La Châtre-Langlin, Éguzon-Chantôme, Saint-Plantaire et Lourdoux-Saint-Michel.

#### 2.4. Histoire des études sur le Croissant indrien

Au cours de leur histoire multiséculaire, les parlers du Croissant indrien sont restés en marge du pouvoir et donc de la culture écrite (cf. aussi 3.). En pratique, il faut attendre le XIX<sup>e</sup> siècle pour voir surgir les premières attestations de ces parlers, que l'on peut regrouper en quatre phases et types, qui seront discutés ci-après :

- les premiers témoignages sur les parlers croissantins d'Indre (XIX<sup>e</sup> siècle).
- le Croissant d'Indre dans les atlas linguistiques du XX<sup>e</sup> siècle.
- les études et attestations locales.
- les enquêtes du groupe de recherche sur les parlers du Croissant.

### 2.4.1. Les premiers témoignages sur les parlers croissantins d'Indre (XIX<sup>e</sup> siècle)

Au XIX<sup>e</sup> siècle, deux sources permettent de confirmer concrètement l'existence de parlers croissantins en Indre :

- (1) les résultats de l'enquête menée par Charles Coquebert de Montbret (1806-1812), qui fit traduire la parabole de l'enfant prodigue (texte biblique) dans un grand nombre de parlers régionaux français afin d'ébaucher un tableau raisonné des langues (français, occitan...) que l'on pratiquait alors dans le pays (Brun-Trigaud 1990 : 33-82 ; 1992 : 26 ; Quint 2023 : 228-229). Trois textes ont été recueillis et transmis en 1812 par le préfet de l'Indre à Coquebert de Montbret. Deux de ces trois textes sont clairement croissantins et ressemblent beaucoup aux PCI que nous connaissons aujourd'hui :

- un texte issu de l'« arrondissement de La Châtre (communes limitrophes du dép[artemen]t de la Creuse) » provient visiblement de l'est du Croissant indrien (cf. 2.3.2.1.), comme l'indiquent par exemple (i) l'imparfait de l'indicatif graphié *m'ingovint* 'les cochons mangeaient', probablement prononcé \*[mē'ʒɔ'vɛ̃], avec un suffixe [ɔv] similaire à celui observé aujourd'hui à Lourdoueix-Saint-Michel et Saint-Plantaire (cf. (iii) en 2.3.2.2.) et (ii) le passé simple *y quémencérait* 'ils commencèrent', probablement prononcé \*[i k(ə)māse'rɛ̃], où l'on reconnaît le suffixe [ɛr] du prétérit pluriel, le même que celui attesté à la 1<sup>re</sup> personne du pluriel à Lourdoueix-Saint-Michel et Saint-Plantaire (cf. plus haut (Ex18)). On notera aussi que, dans ce texte, des pluriels sensibles (désormais sortis de l'usage dans tous les parlers croissantins de l'Indre, cf. (Ex6) en 2.3.1.1.) sont observables (Tableau 9) :

Tableau 9. Pluriels sensibles attestés chez Coquebert de Montbret dans le texte croissantin issu de l'arrondissement de La Châtre (Indre)

Pluriel attesté	Sens	Prononciation reconstituée	Singulier reconstitué
<i>entraillés</i>	'entrailles'	*[ãtra'je] {entraillé}	Inexistant (nom collectif)
<i>annadaie</i>	'années'	*[ãna'de] {an-nadé}	*[ã'nad] <sup>26</sup> {an-nade}
<i>feinnaie</i>	'femmes'	*[fɛ̃'ne] {fin-né}	*[fɛ̃n] {fin-ne}

- un texte issu de de l'« arrondissement du Blanc (canton de St Benoist du Sault [sic]) » provient visiblement de l'ouest du Croissant indrien (cf. 2.3.2.1.), comme l'indiquent par exemple (i) l'imparfait de l'indicatif graphié (...) *o-z-aveût* 'il avait', probablement prononcé \*[oʒ a'vø], avec le suffixe d'imparfait [ø] caractéristique des PCI de l'ouest, et (ii) le démonstratif masculin pluriel *quès* 'ces', probablement prononcé \*[kɛ̃] et apparemment très proche de la forme de La Châtre-Langlin et Mouhet (cf. plus haut (Ex17)).

Les communes d'où proviennent chacun de ces textes n'ont hélas pas été explicitement mentionnées par le préfet correspondant de Coquebert de Montbret, mais, comme on vient de le voir, de nombreuses caractéristiques des parlers transcrits correspondent bien à celles qu'on observe dans les PCI contemporains<sup>27</sup>.

- (2) En 1876, les deux linguistes méridionaux Charles de Tourtoulon et Octavien Bringuier

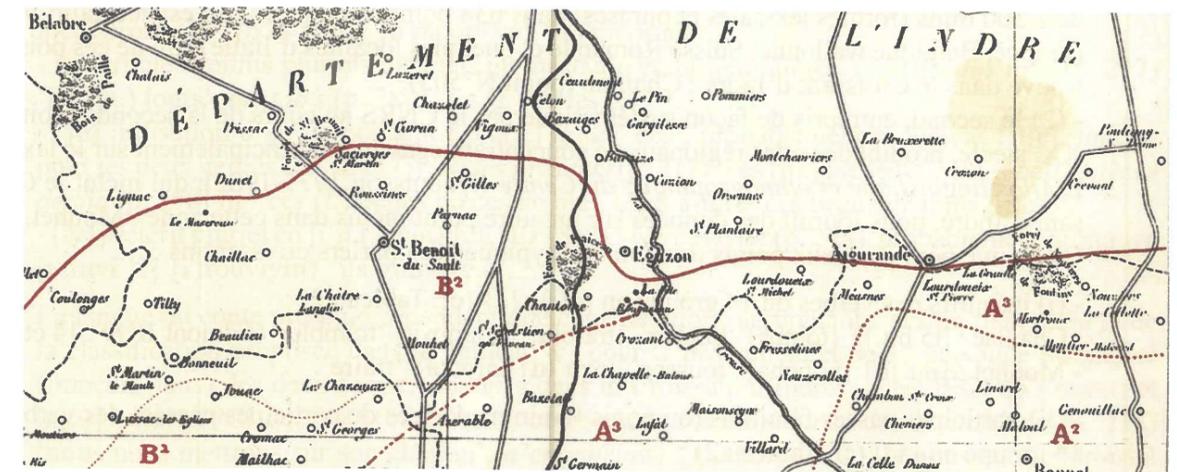
26 La forme attestée *annadaie*, qui suppose un singulier \*[ã'nad] {an-nade}, ne correspond à aucun PCI contemporain connu. Aujourd'hui, l'équivalent du français année est soit [ã'ne] {an-né} (La Châtre-Langlin, Éguzon-Chantôme, Mouhet, Saint-Plantaire-nord (Bordesoule)), soit [ãp] {angne} (Lourdoueix-Saint-Michel, Saint-Plantaire-sud (Saint-Jallet)).

27 Le troisième texte, issu de l'« arrondissement de Châteauroux (canton d'Argenton) », est nettement un parler d'oïl, comme l'indiquent par exemple les participes passés du 1<sup>er</sup> groupe, qui se terminent généralement en -[e], comme en français (cf. Tableau 2 ci-dessus) : *mangé, péché, reçussité* [sic]. En revanche, d'autres traits de ce parler (dont la commune d'origine n'est pas non plus mentionnée) dénotent une influence (ou un substrat) occitan et plus précisément croissantin, par exemple la présence d'un son [g] au radical parfait des verbes irréguliers : *vingu* 'venu', *san vingui* 'il s'en vint', probablement prononcés \*[vɛ̃'gy] et \*[sã vɛ̃'gi] (cf. (Ex14) plus haut).

publient les résultats d'enquêtes de terrain qu'ils ont menées eux-mêmes dans le Croissant et mettent en évidence l'existence d'une aire linguistique contenant des parlers intermédiaires entre langues d'oc et d'oïl. La zonation proposée par les deux linguistes pour les différentes variétés étudiées est extrêmement rigoureuse et la plupart de leurs résultats restent toujours valables en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Tourtoulon et Bringuier ont délimité les contours de l'ensemble du Croissant d'Indre et, les premiers (carte 11), ils mettent en évidence le contraste entre PCI de l'est et de l'ouest (cf. 2.3.2.1.) :

- les parlers de l'ouest (y compris Éguzon-Chantôme) sont placés en zone B2, qui présente des influences d'oïl supérieures à la variété B1, sachant que c'est « la variété B du sous-dialecte marchois (...) qui a le plus de points de ressemblance avec la langue d'oïl » (Tourtoulon & Bringuier 2007 [1876] : 63).

- les parlers de l'est, c'est-à-dire exclusivement Saint-Plantaire et Lourdoueix-Saint-Michel pour nos deux auteurs, sont, eux, placés en zone A3, la plus francisée des variétés de type A, considérées comme plus proches de l'occitan non-croissantin que le type B.



Carte 11. Le Croissant indrien selon Tourtoulon & Bringuier (1876)<sup>28</sup>

On peut contester les critères retenus par Tourtoulon et Bringuier pour leur zonation, on peut argumenter sur l'emplacement exact de la séparation entre parlers croissantins indriens de l'est et de l'ouest (d'après nos propres recherches, Éguzon-Chantôme doit être placé à l'est, cf. 2.3.2.1.) : il n'empêche que l'étude de ces deux chercheurs est la première à fournir des données complètes sur l'extension du Croissant indrien et sur ses subdivisions dialectales internes.

Par ailleurs, la frontière nord du Croissant d'Indre semble avoir remonté un peu plus au nord à l'époque de Tourtoulon et Bringuier que de nos jours : ainsi, les communes de Saint-Gilles, Parsac, Roussines et Tilly sont considérées par ces auteurs comme entièrement croissantophones alors que de nos jours, seules les marges méridionales de Parsac, Roussines et Tilly semblent avoir conservé des locuteurs de parlers croissantins jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle (cf. 2.1.)<sup>29</sup>. Il est possible que ces légères différences de tracés soient dues à l'avancée continue des parlers d'oïl vers le sud, phénomène amorcé dès le Moyen Âge (cf. 4. ci-dessous) et que ces différences s'expliquent tout simplement par le siècle qui sépare les informateurs de Tourtoulon et Bringuier, nés vraisemblablement dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des nôtres, nés dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il est aussi possible que la frontière nord du Croissant fournie par Tourtoulon & Bringuier soit due à des relevés inexacts car, « afin d'abrégé des excursions

28 La ligne rouge continue sur la carte 11 représente la limite entre occitan (croissantin inclus) au sud et langues d'oïl au nord.

29 Pour Tilly, cf. ci-après la discussion du glossaire de Touratier en 2.4.3.

assez pénibles par des pluies torrentielles », Tourtoulon qui, en 1875, a continué ses enquêtes seul, après la mort de Bringuier, a « pensé pouvoir utiliser la présence dans quelques chefs-lieux de subdivision militaire des jeunes soldats (...) qui appartenaient à la région et venaient à peine de quitter leur village » (p. 51). Tourtoulon est conscient que ce « moyen d'enquête [est] très insuffisant » et affirme n'y avoir eu recours que pour vérifier les données de localités situées « en plein pays d'oc ou en plein pays d'oïl ». On peut toutefois penser que, dans certains cas au moins, la validité du tracé des frontières linguistiques a pu être légèrement affectée par ces relevés effectués auprès de locuteurs jeunes (donc sûrement davantage exposés au français) et interrogés en-dehors de leur lieu de vie habituel, dans des installations militaires où l'usage du français devait être fortement encouragé.

#### 2.4.2. Le Croissant d'Indre dans les atlas linguistiques du XX<sup>e</sup> siècle.

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, deux entreprises successives visant à cartographier la diversité linguistique de la France voient le jour :

- (1) le premier, l'*Atlas linguistique de la France* (Gilliéron & Edmont 1902-1910), relève plus de 1 500 traits (formes lexicales et phrases) dans 638 points d'enquête de l'espace gallo-roman (France, Belgique wallonne, Suisse Romande et quelques localités d'Italie). Un de ces points se trouve dans le Croissant d'Indre : Chaillac (point N°505).

- (2) le second, entrepris de façon systématique par le CNRS au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, produit des atlas régionaux se concentrant également principalement sur le lexique. L'*Atlas linguistique et ethnographique du Centre* (Dubuisson 1971-1982), qui inclut le Croissant d'Indre, nous fournit des données sur un autre point inclus dans cette zone : Mouhet.

On trouve pour ces deux points des données typiques des parlers croissantins :

- (i) infinitifs des verbes du 1<sup>er</sup> groupe en [a(:)] {â} (cf. Tableau 2) :
  - Chaillac : [tõ'ba:]<sup>30</sup> {tombâ} 'tomber', [trã'bjã:] {trambyâ} 'trembler' (Edmont 1899 : 14 et 16).
  - Mouhet : [pu'fã] {pouchâ} 'tousse', [azu'tã] {ajoutâ} 'traire'.
- (ii) participes passés féminins (ou noms féminins dérivés de participes passés) des verbes du 1<sup>er</sup> groupe en [ad] (cf. Tableau 2) :
  - Chaillac : [gõ'fjad] {gonfiade} 'gonflée', [far'zad] {chargeade} 'chargée' (Edmont 1899 : 19 et 21).
  - Mouhet : [gru'vad] {grouvade} 'couverte', [vjad] {viade} 'veillée'.
- (iii) radicaux parfaits en [g] (cf. (Ex11) et (Ex14)), typiques des PCI de l'ouest (formes disponibles uniquement pour Chaillac) :
  - [a'gy] {agu} ~ [õ'gy] {ogu} 'eu', [k j a'gis] {quiaguise} ~ [k j õ'gis] {quioguisse} 'que j'eusse', [sa'gy] {sagu} 'su', [vã'gy] {vangu} 'venu', [võ'gy] {vogu} 'voulu' (Edmont 1899 : 3, 17, 18 et 22).

Ces données, limitées à deux communes et portant essentiellement sur le lexique, nous apportent donc d'autres informations, transcrites de façon systématique (avec les systèmes phonétiques en vigueur à l'époque de la conception de ces atlas), sur les parlers du Croissant d'Indre au XX<sup>e</sup> siècle.

#### 2.4.3. Les études et attestations locales

Plusieurs érudits locaux et scientifiques originaires du Croissant indrien ont documenté les parlers locaux dans leurs travaux. La plus ancienne de ces contributions est celle d'Alphonse Ponroy (1857-1941), qui a notamment produit :

- (1) un *Glossaire du Bas Bêri* [sic], publié en 1891 sous le pseudonyme de Pière de la Loje. Dans cet ouvrage lexical, consacré avant tout aux parlers berrichons d'oïl, l'auteur considère cependant qu'un certain nombre d'entrées (*Nota* au recto de la 1<sup>re</sup> de couverture) se rattachent au

30 Les transcriptions phonétiques utilisées dans les atlas ont été systématiquement adaptées à l'API (Alphabet Phonétique International), le système aujourd'hui le plus répandu pour noter la prononciation des sons d'une langue donnée (cf. aussi note 6).

« bérichon-marchois [qui] est le parler de Chantôme ou des environs ». Les entrées étiquetées « (Ch) » présentent effectivement un caractère croissantin, avec en particulier des participes passés féminins (ou noms féminins dérivés de participes) terminés en *-ade* (f.) (cf. Tableau 2), p.ex. *aigade* 'eau mielée' [sic] (p. 4), *caillade* 'lait caillé avec du pain égrené dedans ou des pommes de tête écrazées' [sic] (p. 28). Le *glossaire* est aussi riche en informations grammaticales : on y trouve p.ex. la conjugaison complète du verbe *avér* 'avoir' en chantômois. Hélas, l'ouvrage n'est que partiellement publié et s'arrête au milieu de la lettre C, à l'entrée *Chabia* 'abatre des fruis, nois, châtaignes, a cous de perche' [sic], verbe dont l'infinitif en *-a* est à l'évidence croissantin (cf. Tableau 2). Nous ne savons pas ce qu'est devenu le reste du *glossaire*.

- (2) un conte (publié en deux parties en 1889), intitulé *le chat botta*, version en berrichon-marchois du chat botté. Quoique cela ne soit pas indiqué explicitement, ce conte provient probablement de Chantôme, comme les données croissantines du *glossaire* (cf. ci-dessus). De fait, plusieurs traits linguistiques du conte correspondent à ce que nous avons pu nous-mêmes relever dans les parlers croissantins des hameaux éguzonnais situés entre Creuse et Clavière (cf. 2.1.), notamment :

- (i) usage d'un imparfait en [j] {'ye} (cf. 2.3.2.2. (iii)), p.ex. *o rapportille* (p. 217), probablement prononcé \*[õ ra'põtj] {o raport'ye} 'il rapportait'.
- (ii) articles définis pluriels distincts au masculin et au féminin (cf. (Ex16) : *los jous* (p. 217) 'les (m.) jours', *las tab's* (p. 280) 'les (f.) tables'.
- (iii) utilisation d'un démonstratif pluriel *quiés* 'ces', probablement prononcé \*[tfe], unique pour les deux genres (cf. (Ex17)) : *quiés présents* (p. 217) 'ces (m.) présents', *quiés bell's pièces de bia* (p. 278) lit. 'ces (f.) belles pièces de blé', c'est-à-dire 'ces beaux champs de blé'.
- (iv) prétérit pluriel en [i'jẽ] {iyin} (cf. (Ex18)<sup>31</sup>) : *is trouviyint* (p. 278), probablement prononcé [i truvi'jẽ] {i trouviyin} 'ils trouvèrent'.

La langue du conte présente cependant une caractéristique surprenante, si l'on tient compte de la classification proposée dans le Tableau 8 : pour le pronom sujet de 1<sup>re</sup> personne du pluriel (français *nous*), les deux formes connues dans le Croissant d'Indre, [i] {i} (PCI de l'ouest) et [n(ə)] {n(e)} (PCI de l'est) (cf. (Ex15)) coexistent : *i nous mettrins sus son ch'min* (p. 218) 'nous nous mettrons sur son chemin', *n'en vinrins (...)* à bout (p. 218) 'nous en viendrons à bout. Cette hésitation entre les deux formes est peut-être due au fait que le parler de Chantôme, légèrement plus occidental que celui des hameaux éguzonnais entre Creuse et Clavière (où seul [n(ə)] {n(e)} est employé comme pronom sujet de 1<sup>re</sup> personne du pluriel), se trouve effectivement juste à la limite entre PCI de l'est et de l'ouest.

À peu près à la même époque, il convient de mentionner également les travaux d'Alphonse Touratier (1867-1936), locuteur natif du parler de Tilly et originaire du hameau de Chabanne (situé au nord de la commune, cf. Touratier & Gendron 2013 : 8-9). Cet auteur a en particulier élaboré :

- (1) un glossaire de Tilly, daté de 1926 (désormais abrégé en GT) et édité par Stéphane Gendron (Touratier & Gendron 2013, désormais abrégé en GTE). Cette collection lexicale contient plusieurs dizaines de phrases spontanées en tillotin (parler de Tilly), où l'on peut observer des formes nettement croissantines, comparables à celles relevées à Chaillac et Mouhet dans les atlas linguistiques (cf. ci-dessus 2.4.2.)<sup>32</sup> :

- (i) infinitifs des verbes du 1<sup>er</sup> groupe en {a} \*[a] (cf. Tableau 2) : *mangea* [mã'za] 'manger' (GTE : 33), *douna* [du'na] 'donner' (GT : 35), *ramassa* [rama'sa] 'ramasser' (GTE : 38), *na* [na] 'aller' (GTE : 172).

31 Dans (Ex18), la terminaison [i'jẽ] {iyin} marque la 1<sup>re</sup> personne du pluriel du prétérit (ou passé simple). Cependant, dans de nombreux parlers croissantins d'Indre (dont celui d'Éguzon-Chantôme), les terminaisons de 1<sup>re</sup> et de 3<sup>e</sup> personne du pluriel sont identiques à tous les temps (cf. aussi note 24 ci-dessus).

32 Les traits (i) et (ii) sont explicitement mentionnés par Gendron dans son introduction au *Glossaire de Tilly* (GTE : 16).

- (ii) participes passés des verbes du 1<sup>er</sup> groupe en {a} \*[a] (m.) / {ade} \*[ad] (f.) (cf. Tableau 2) : *aver passa* \*[a'ver/a'vær pa'sa] 'avoir passé' (GTE : 67), *obligeade* \*[øbli'zad] 'obligée' (GTE : 96), *pianta* \*[pjāta] 'planté' (GTE : 99).

- (iii) radicaux parfaits en [g] (cf. (Ex11) et (Ex14)), typiques des PCI de l'ouest : *ti t'en enguit* \*[ti tã nã'gi] 'tu t'en allas' (GTE : 30), *vengud* \*[vã'gyd] 'venue' (GTE : 191), *vouguuit* \*[vu'gi] 'il/elle] voulut' (GTE : 194).

Ces formes coexistent également avec des traits nettement plus oïliques, comme par exemple :

- (iv) pronom personnel de 1<sup>re</sup> personne du singulier *j*(') [ʒ] prononcé comme en français et qui alterne avec *i* ([i] {i} devant consonne, [j] {y} devant voyelle), que l'on retrouve dans les parlers croissantins marchois (cf. (Ex7)) : *j vé* \*['ʒve] 'je vais' (GT : 16 ; GTE : 29), *jé senna* \*['ʒe sāna] 'j'ai semé' (GT : 93 ; GTE : 178) vs. *qui* [=qu'+i] *cope dau pain* \*['ki 'kɔp do 'pɛ] '[pour] que je coupe du pain' (GT : 31 ; GTE : 68). La distinction entre *j* et *i* est compliquée par le fait que l'original de Touratier (GT) est manuscrit et que les formes majuscules de ces deux lettres se ressemblent beaucoup chez cet auteur (notre interprétation diffère parfois de celle de Gendron). Malgré ces ambiguïtés graphiques, il semble bien que les deux pronoms (croissantin et de type français) aient coexisté dans le parler transcrit par Touratier.

- (v) terminaison des verbes à la 1<sup>re</sup> personne du pluriel en *-ons* [ɔ̃], comme en français, alors que les parlers croissantins de l'Indre ont généralement des terminaisons en [ɛ̃] {in} à cette même personne : *tillotin j allons ~ i allons* (?) \*['ʒa'lɔ̃ ~ ja'lɔ̃] 'nous allons' (GT : 16 ; GTE : 29), *i nous tinrons* 'nous nous tiendrons' (GT : 58 ; GTE : 113).

Le contenu du glossaire donne donc l'impression que le parler de Tilly-nord, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (époque où Touratier y a grandi), était vraiment sur la limite linguistique entre parlers croissantins et d'oïl. Nos propres relevés à la Chabanne de Tilly en 2021 auprès d'un locuteur originaire de ce même hameau ne nous ont pas permis d'observer les traits croissantins attestés chez Touratier, en particulier les infinitifs et participes passés en /a/, qui ont été systématiquement refusés et considérés comme caractéristiques des hameaux voisins de Chaillac (p.ex. Loissière). Il est possible que le nord de Tilly ait été complètement oïlisé entre le moment où Touratier y est né et le second quart du XX<sup>e</sup> siècle, où s'est déroulée l'enfance de notre informateur (cf. aussi 2.4.2.).

- (2) plusieurs contes et textes listés dans Touratier & Gendron (2013 : 205-206) que nous n'avons pas consultés lors de l'élaboration de cet article et dont l'examen fera éventuellement l'objet de futures recherches.

Plus près de nous, on peut aussi mentionner les auteurs suivants :

- (1) Jeanine Berducat, qui a publié dans la revue *La Bouinotte* (en 1993 et 1994) plusieurs listes de vocabulaire et d'expressions idiomatiques dans le parler croissantin de Lourdoueix-Saint-Michel.

- (2) Guylaine Brun-Trigaud, qui a consacré au moins quatre publications scientifiques, également au parler de Lourdoueix-Saint-Michel :

- un mémoire de maîtrise (soutenu en 1983) qui consiste principalement en une collecte de vocabulaire dudit parler.

- un mémoire de DEA (soutenu en 1984) traitant notamment des évolutions phonétiques propres au lourdoueisien.

- un vocabulaire thématique (1993), intitulé *Le parler de Lourdoueix-Saint-Michel (Indre)* et regroupant environ 1 300 termes distincts phonétiquement ou sémantiquement du français standard.

- un chapitre d'ouvrage (1995), intitulé *Aspects de morphosyntaxe dans un parler du Croissant*

et qui présente la morphologie des déterminants (articles, démonstratifs) et pronoms personnels (y compris possessifs) tels qu'ils sont employés à Lourdoueix-Saint-Michel.

- (3) Raymond Hivernat, dont le parler natif chaillacois affleure à plusieurs reprises dans son roman *Destins croisés* (2005), qui contient notamment une phrase entière en croissantin, d'interprétation difficile : *Iné qué né pas dé bouné marida sans lendemio*, traduite par l'auteur de la façon suivante : « Il n'y a pas de vrai mariage sans lendemain ».

Les données accessibles dans ces publications, toutes récentes, correspondent dans l'ensemble à nos propres relevés (cf. 2.4.4.).

#### 2.4.4. Les enquêtes du groupe de recherche sur les parlers du Croissant

Depuis 2015, les recherches sur les parlers du Croissant ont pris un nouvel essor, suite à la création d'un groupe de chercheurs et d'universitaires (dont les trois auteurs du présent chapitre) qui ont décidé de consacrer une partie de leur temps de travail à l'étude de ces parlers (Quint 2023 : 231-234 ; 2021b). Ainsi, dans le cadre de plusieurs projets appuyés par différentes institutions et en collaboration avec des locuteurs natifs, des enquêtes linguistiques et des projets de traduction ont été lancés dans l'ensemble du Croissant linguistique, y compris dans le Croissant indrien. En ce qui concerne les PCI, ces travaux ont notamment débouché sur :

- des relevés de données linguistiques sonores (enregistrement de questionnaires portant notamment sur le vocabulaire et la conjugaison) dans plusieurs communes traditionnellement croissantophones d'Indre (cf. Tableau 4). La plus grosse partie de ces données est accessible en ligne (plusieurs centaines de fichiers sonores en libre écoute) : <https://parlersducroissant.huma-num.fr/corpus/#Indre36>

- la traduction complète du *Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry dans cinq variétés croissantines d'Indre : La Châtre-Langlin (hameaux de La Bouée (Larose 2021) et de Fougerolles (Bidaud, Bidaud & Bidaud 2022)), Éguzon-Chantôme (Chomette-Newhouse 2021), Lourdoueix-Saint-Michel (Dériet & Sauvard 2023) et Saint-Plantaire (Martin-Guerre 2022)<sup>33</sup>.

Ces opérations de collecte et de documentation ont augmenté de façon conséquente les données disponibles sur les parlers croissantins d'Indre et permettent de mieux comprendre la grammaire et la structure lexicale de ces variétés langagières originales.

### 3. Situation sociolinguistique des parlers du Croissant indrien

#### 3.1. Des parlers en manque de reconnaissance

La question de la reconnaissance semble centrale quand on s'intéresse aux parlers croissantins d'Indre. Un premier constat s'impose : en dehors des communes et des locuteurs concernés, très peu de gens sont aujourd'hui conscients qu'il existe en Indre un groupe de parlers nettement différents à la fois du français et des langues d'oïl et que ces parlers sont encore aujourd'hui la langue maternelle de plusieurs centaines de personnes. Les parlers croissantins de l'Indre, en dépit du fait qu'ils se distinguent de toutes les autres variétés romanes traditionnellement pratiquées dans le département et, plus généralement, dans l'intégralité de la région Centre-Val de Loire, sont quasi inconnus du public indrien.

Ce manque de reconnaissance est lié à au moins deux facteurs :

- (i) tout d'abord, comme toutes les variétés et langues régionales de France, les parlers du Croissant se sont développés pendant au moins plusieurs siècles dans une situation de *diglossie*, caractérisée par la coexistence de deux langues ou variétés langagières de statut différent (Ferguson

<sup>33</sup> Une sixième traduction en parler de Chaillac (Soulette 2022) n'a pas pu arriver à publication.

1959 ; Prudent 1981) :

- une variété prestigieuse et dominante : le français, langue officielle en France, utilisée dans les écoles et par l'administration, à l'oral comme à l'écrit ;

- une variété dominée, à la fois minoritaire (sur le plan numérique) et minorée (dépourvue de tout statut officiel) : le parler croissantin local, utilisé uniquement à l'oral, dans le cadre familial ou avec des gens connus de longue date.

Les parlers du Croissant d'Indre sont donc peu visibles car, en tant que variétés dominées, ils sont éclipsés socialement par le français, langue dominante.

- (ii) ensuite, aux yeux mêmes de leurs locuteurs, les parlers croissantins d'Indre (PCI) souffrent d'un déficit de légitimité supérieur à celui dont sont affectées d'autres langues régionales de France :

- en effet, du fait que, comme les autres parlers du Croissant, ils possèdent simultanément des traits grammaticaux d'oc et d'oïl (cf. 2.1.), les PCI sont considérés comme moins légitimes (car moins différents du français) que les variétés d'oc plus méridionales (comme le limousin et l'auvergnat). Ainsi, certains locuteurs des PCI refusent de nommer leur parler maternel « patois » – terme aujourd'hui souvent considéré comme péjoratif mais réservé dans ce cas à l'occitan limousin et auvergnat – et disent qu'ils parlent simplement « un français écorché » (cf. aussi Guérin (2022 : 138) et Quint (1998 : 127) pour des dénominations comparables dans d'autres localités marchaises).

- en outre, étant donné que les PCI sont pratiqués dans un département (l'Indre) et plus généralement une région (Centre-Val de Loire) quasi-exclusivement de langue d'oïl, il est plus difficile pour leurs locuteurs de développer une conscience identitaire distincte, contrairement aux locuteurs des parlers croissantins d'Auvergne-Rhône-Alpes (Allier et Puy-de-Dôme) et de Nouvelle-Aquitaine (Charente, Creuse, Haute-Vienne et Vienne) qui, eux, sont inclus dans des espaces où d'autres langues régionales plus reconnues (basque, occitan non croissantin) sont également pratiquées. Significativement, un certain nombre de croissantophones d'Indre considèrent que leur parler maternel se rattache au berrichon alors que de nombreux traits typiquement occitans distinguent les PCI des parlers berrichons qui, eux, font bien partie des langues d'oïl.

Ce déficit de légitimité explique probablement l'absence de toute revendication linguistique dans le Croissant indrien. Bien que les PCI soient nettement différents sur le plan linguistique des variétés d'oïl (français officiel et berrichon) avec lesquelles ils coexistent, leurs locuteurs, à quelques exceptions près, n'ont pas de conscience identitaire forte. Les parlers croissantins indriens sont encore parlés de nos jours dans certaines maisonnées et ceux qui les maîtrisent sont parfois fiers de leur héritage culturel. Cependant la plupart des locuteurs de ces parlers ne formulent pas d'exigence quant à l'amélioration du statut des PCI ou à leur introduction dans l'enseignement.

### 3.2. Le bilinguisme français / « patois »

Aujourd'hui, tous les locuteurs des parlers croissantins d'Indre sont au moins bilingues : ils peuvent s'exprimer couramment dans leur parler autochtone ou en français. Cependant, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle au moins, les connaisseurs de la région ont remarqué que le bilinguisme croissantin / français se distingue du bilinguisme berrichon (parler d'oïl) / français :

*« Indépendamment de ce double patois [= le croissantin marchais], un français assez correct règne, comme langage usuel, non seulement sur le territoire mixte [= croissantin], mais encore dans des localités de pure langue d'oc voisines de la limite, et, par une singularité que nous n'avons pas été les premiers à remarquer (...), s'y est acclimaté beaucoup mieux qu'en plein pays d'oïl. (...) Cela tient à ce que [les personnes nées en pays d'oïl], usant d'un idiome très*

*voisin du français, n'ont pas été obligées, pour se faire comprendre, d'apporter autant de soin à l'étude de la langue officielle. »*

Tourtoulon & Bringuier 2007 [1876], p. 44.

*« Les Oiliens [= locuteurs des parlers d'oïl à la limite du Croissant] n'ont pas conscience de leurs patois qui sont francisés, ils ignorent les formes françaises (lexicales, phonétiques, morphologiques) correspondant à celles qu'ils emploient, ils sont unilingues. (...) Retournons maintenant au groupe des pré-Occitaniens [= croissantophones]. De ce côté-là, les primitifs [sic], aussi bien que les évolués [sic], sont bilingues et conscients de leur parler. Ils font même des traductions très précises de français en patois ; j'ai rencontré des gens qui auraient été des forts en thèmes. On parle ou bien un patois authentique ou bien un français très correct (...). »*

Dubuisson 1976, p. 2-3.

Ainsi, Tourtoulon et Bringuier, comme Dubuisson, qui ont observé la zone croissantine avec cent ans d'écart, ont été frappés les uns comme l'autre par le fait que les croissantophones parlaient un français plus proche du standard que leurs voisins d'oïl, qui mélangeaient plus facilement leurs traits dialectaux locaux avec ledit français. Du fait de la différence nette entre les parlers du Croissant et le français, les locuteurs croissantins sont des bilingues conscients et ils séparent plus aisément leur idiome croissantin local de la langue officielle.

Au cours de nos propres enquêtes (entre 2015 et 2022), nous avons nous-mêmes fait à plusieurs reprises le même constat que les auteurs cités ci-dessus. Dans la zone du Croissant d'Indre, plusieurs personnes nous ont ainsi fait observer à Saint-Plantaire la différence entre les Berrichons (locuteurs d'oïl du nord de la commune) qui parlaient le français standard avec un fort accent local et les croissantophones du sud qui, eux, parlaient soit le français standard sans accent local, soit leur propre variété croissantine, pas entièrement compréhensible pour un francophone monolingue.

De ce fait, malgré le manque de reconnaissance dont souffrent les parlers du Croissant indrien (cf. 3.1.), les gens qui les pratiquent sont conscients d'utiliser des variétés assez nettement distinctes du français. Cette autonomie linguistique des parlers croissantins d'Indre est aussi perçue par leurs voisins septentrionaux de la zone d'oïl. Ainsi, à Roussines, commune partiellement croissantine (cf. 2.1.), un habitant non locuteur ayant grandi dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle nous a dit que, pour son entourage, le « patois » (c'est-à-dire une langue nettement différente du français) « commençait à La Châtre-Langlin », commune intégralement croissantophone.

### 3.3. Un patrimoine menacé

On a déjà vu plus haut (cf. 2.2.) que les parlers croissantins d'Indre, à l'instar des autres variétés parlées dans le Croissant (Guérin 2022 ; 2020b : 28-29 ; Quint & Guérin 2021), ne sont désormais plus transmis aux enfants. Cette rupture de la transmission est déjà ancienne et il semble qu'il n'y ait en Indre quasiment aucun locuteur croissantophone de moins de 60 ans. Cependant, les communautés croissantines indriennes ont abandonné leur parler local à des époques différentes :

- à Chaillac, en particulier dans la partie occidentale de la commune, ainsi qu'à Tilly, le parler croissantin n'était visiblement déjà plus transmis dès le commencement de la seconde guerre mondiale et on ne trouve pas de locuteur de moins de 80 ans.

- à Saint-Plantaire, il existe en revanche des locuteurs ayant entre 60 et 70 ans, donc nés pendant les années 1950. La résistance prolongée du parler saint-pantaléonnien s'explique peut-être en partie par le caractère bilingue (berrichon / croissantin, cf. 2.1.) de la commune, qui a renforcé le sentiment identitaire des croissantophones locaux. Un autre facteur a pu aussi contribuer à ce maintien : en effet, il a existé, jusqu'en 1990 environ, deux écoles primaires sur le territoire

communal, l'une située en zone berrichonne (au nord) et l'autre en zone croissantine (au sud)<sup>34</sup>. Les enfants issus de familles croissantophones se mélangeaient donc peu avec leurs camarades d'oïl et, d'après des témoignages concordants, de nombreux élèves parlaient encore la variété croissantine de Saint-Plantaire pendant les récréations dans la cour de l'école du sud, et ce jusque dans les années 1960.

Quoiqu'il en soit, étant donné que les enfants du Croissant indrien n'acquièrent pas les variétés autochtones depuis plus de 60 ans – dans le meilleur des cas – et que ces variétés ne sont pas non plus transmises dans le cadre scolaire, les parlers croissantins d'Indre (PCI) sont menacés d'extinction à court terme. Il est probable que, d'ici deux à trois décennies tout au plus, la quasi-totalité des personnes aujourd'hui capables de s'exprimer dans un PCI auront disparu et que leurs variétés maternelles, faute de locuteurs, auront rejoint la longue liste des langues mortes.

#### 4. Le Croissant d'Indre autrefois : les traces du passé

Le Croissant d'Indre, on l'a vu (cf. 2.) ne recouvre aujourd'hui qu'une superficie réduite de 200 km<sup>2</sup> à la marge sud-ouest du département. On peut cependant penser que, autrefois, les parlers croissantins se sont étendus sur des parties beaucoup plus considérables de l'Indre. Deux éléments permettent d'appuyer cette affirmation :

- (1) la dialectologie, à savoir l'étude détaillée des parlers berrichons d'oïl pratiqués au nord du Croissant d'Indre.
- (2) la toponymie, c'est-à-dire les informations fournies par les noms de lieux.

##### 4.1. La dialectologie : des traces d'oc dans les parlers d'oïl

Sur le plan historique, on peut considérer que les parlers croissantins d'Indre (PCI) sont des parlers occitans qui ont progressivement subi des influences de plus en plus importantes des langues d'oïl (cf. aussi Guérin 2020b : 30-31 ; Quint 2002 : 64-66 ; 1998 : 133). En effet, depuis le Moyen-Âge (Quint 2002 : 65-66), le francien, variété d'oïl pratiquée à Paris et dans ses environs et principal ancêtre du français standard, devenu langue du pouvoir royal puis républicain, a eu un rayonnement de plus en plus considérable et a tendu à recouvrir les variétés d'oïl voisines puis les autres langues parlées en France.

Ainsi, en Indre, on peut raisonnablement penser que, au cours des siècles passés, de nombreuses communes pratiquant autrefois des parlers de type croissantin ont progressivement adopté des parlers d'oïl de type berrichon, plus proches du français standard. Cependant, ces mêmes parlers berrichons ont parfois conservé des éléments d'origine occitane longtemps après que le changement de langue a eu lieu. De fait, les données disponibles pour les variétés d'oïl pratiquées en Indre à proximité du Croissant révèlent aujourd'hui encore des formes dont l'origine ne s'explique que par un ancien substrat de type croissantin ou nord-occitan (Tableau 10 et carte 12).

34 Nous tenons ici à remercier M. Daniel Calame, maire de Saint-Plantaire, pour les informations qu'il nous a aimablement fournies sur l'histoire de la commune et sur l'existence de ces deux écoles.

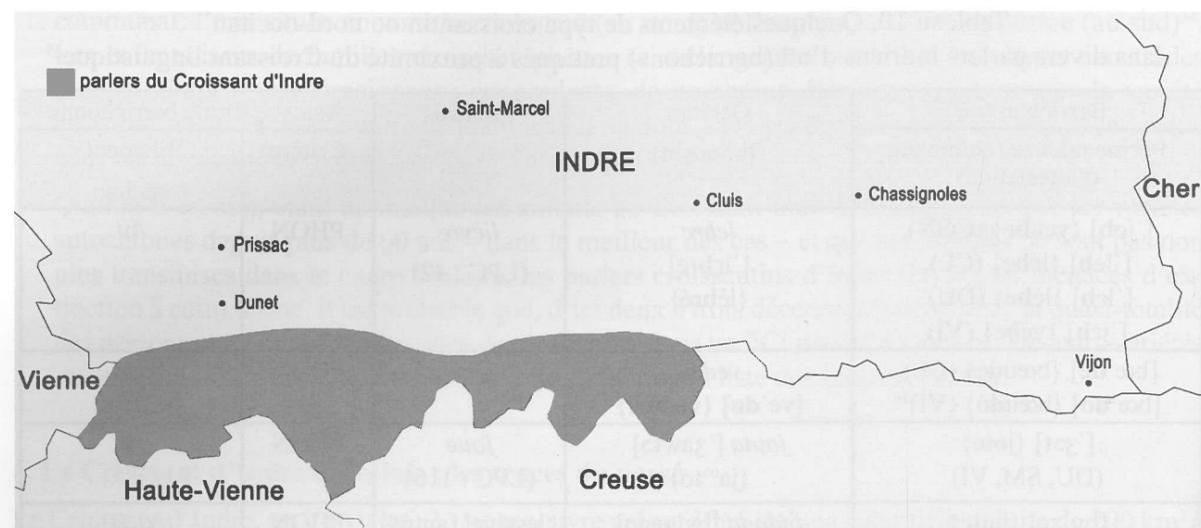
Tableau 10. Quelques éléments de type croissantin ou nord-occitan dans divers parlers indriens d'oïl (berrichons) pratiqués à proximité du Croissant linguistique<sup>35</sup>

Berrichon (oïl) Forme relevée (commune d'attestation)	Occitan (limousin)	Français	Analyse forme berrichonne	
			Critère	Élément occitan
['jɔb] {yeube} (CGN), ['leb] {lébe} (CL), ['lɛb] {lèbe} (DU), ['jɛb] {yèbe} (VI)	<i>lebre</i> ['lebre] {lèbré}	<i>lièvre</i> (LPC : 42)	PHON	/b/
[bœ'de] {bœudé} (CL), [bœ'do] {bœudô} (VI) <sup>36</sup>	<i>vedeu</i> [ve'dø] {védœu}	<i>veau</i>	PHON	/d/
['ʒɔt] {jote} (DU, SM, VI)	<i>jauta</i> ['zawtɔ] {ja <sup>ou</sup> to}	<i>joue</i> (LPC : 116)	PHON	/t/
[by'ʒe] {bujé} (CGN, CL, DU, PR, SM, VI)	<i>bujada</i> [by'zadɔ] {bujado}	'lessive' (autrefois : <i>buée</i> ) (LPC : 108)	PHON	/ʒ/ {j}
['ɔʃ] {oche} (CGN, CL, DU, PR, SM, VI)	<i>aucha</i> ['awʃɔ] {a <sup>ou</sup> cho}	<i>oie</i>	PHON	/ʃ/ {ch}
['mur] {mour} (CL, PR, SM), [a'mur] {amour} (VI)	(a)mora [(a)'muro] {(a)mouro}	<i>mûre</i> (LPC : 16)	PHON	/u/ {ou}
[ke(ki/la)] (DU, SM), [ko(la)] (VI)	[kø] {queu}	<i>celui(-ci/-là)</i>	GRAM	dém. en /k/
[do] {dô} (VI)	<i>dau</i> [do] {dô}	<i>du</i>	GRAM	de + art. déf. sg.
[fur'ʃa] {fourcha} (PR, VI)	<i>forcha</i> ['furʃɔ] {fourcho} 'fourche' + -at ['a] {a}	<i>fourche</i> <i>en bois</i>	GRAM	suffixe -at
[bri'go] (CGN, CL, DU, VI), [b <sup>er</sup> 'go] (PR, SM, VI)	<i>bregaud</i> [bre'gaw] {bréga <sup>ou</sup> } ~ <i>burgaud</i> [byr'gaw] {burga <sup>ou</sup> }	<i>frelon</i> (LPC : 37)	LEX	fr. origine différente
[azu'te] {ajouté} (CL, DU), [azy'te] {ajuté} (CGN, SM, VI)	<i>ajostar</i> [azu'ta(:)] {ajoutâ}	<i>traire</i> (LPC : 77)	LEX	fr. origine différente
['mɛl] (CL, DU, PR, VI), ['mɛl] (SM)	<i>meslia</i> ['me:lʒɔ] {méhl'o}	<i>nèfle</i>	LEX	même origine, évolution différente
[a'jã] {ayan} (CL, DU, PR, VI, SM)	<i>agland</i> [a'glã] {aglan}	<i>gland</i>	LEX	préfixe occitan
['fɔ] {fon} (CL, PR, SM, VI)	<i>font</i> ['fũ] {foun}	<i>fontaine</i>	LEX	suffixe français

Légende : (i) noms de lieux : CGN = Chassignolles, CL = Cluis, DU = Dunet, PR = Prissac, SM = Saint-Marcel, VI = Vijon ; (ii) autres abréviations : art. = article, déf. = défini, dém. = démonstratif, fr. = français, GRAM = grammatical, LEX = lexical, LPC = Les parlers creusois (Brun-Trigaud 2020), PHON = phonétique, sg. = singulier.

35 Les formes présentées dans le Tableau 10 constituent une sélection utilisée à des fins d'illustration. D'autres items sont mentionnés en Annexe 3 à la fin de cet article, à l'appui des tendances relevées ci-dessus.

36 Dans ce cas précis, il est aussi possible que l'étymon à l'origine des formes de Cluis et Vijon soit différent du latin VITELLUM, dont sont issues les formes occitanes et française (Touratier & Gendron 2013 : 42-43).



Carte 12. Situation des communes indriennes d'oïl mentionnées dans le Tableau 10

Dans l'ensemble, les éléments occitans (ou croissantins) encore observables dans les parlers berrichons d'oïl se rattachent à trois catégories<sup>37</sup> :

- phonétique (PHON) : diverses consonnes ou voyelles (cf. Tableau 10) montrent que le terme berrichon attesté a un lien plus direct avec la forme occitane (limousine) équivalente qu'avec le français.

- grammaticale (GRAM) : certains traits grammaticaux croissantins ont été maintenus dans des parlers berrichons dont le fonctionnement actuel est pourtant très nettement d'oïl. Ainsi, des démonstratifs de type occitan (cf. aussi Tableau 8) se retrouvent au-delà de la limite nord du Croissant indrien. Dans le même ordre d'idées, des suffixes typiquement occitans comme *-at* (cf. la 'fourche en bois' dans le Tableau 10), apparenté au participe passé occitan *-at* [a(t)] des verbes du 1<sup>er</sup> groupe (cf. Tableau 2) se maintiennent parfois dans des parlers berrichons où le participe passé des verbes se termine pourtant régulièrement en *-é* [e] (comme en français).

- lexicale (LEX) : c'est probablement le domaine où l'élément occitan est le plus abondant. En effet, il semble que le passage d'un système occitan (ou croissantin) à un système d'oïl se traduise avant tout par un changement de système grammatical et que le remplacement du lexique soit beaucoup plus progressif. Ainsi, de nombreuses formes lexicales d'origine différente du français (p.ex. 'bourdon, traire') ou de même origine mais ayant subi un traitement historique nettement distinct (p.ex. 'nèfle', où les termes français et occitan sont tous deux dérivés du latin MESPILAM), attestent d'un lien évident entre les parlers berrichons concernés et les variétés croissantines et occitanes pratiquées plus au sud. Dans le cas de 'gland' et de 'fontaine', les formes occitanes et françaises sont nettement apparentées, mais la présence du préfixe occitan *a-* (dans le cas de 'gland') ou l'absence du suffixe français *-aine* (dans le cas de 'fontaine') montrent clairement que les termes berrichons concernés ont plus en commun avec l'occitan qu'avec le français.

Toujours dans le domaine lexical, un cas peut-être encore plus emblématique est celui du terme [eʃ'er] {édyère} 'rigole d'irrigation (ou servant à drainer un champ)', attesté à Cluis et à Vijon, décomposable en un radical [eʃ]- et un suffixe *-[er]* :

- le radical de ce terme, [eʃ]- {édy}-, est apparenté à l'occitan *aiga* ['ajgɔ] {aïgo} (prononciation limousine) 'eau' et plus encore aux parlers croissantins de l'Indre où 'eau' se dit ['eg] {égue}

37 Pour d'autres exemples, cf. aussi Dubuisson (1980).

(Chaillac, La Châtre-Langlin, Éguzon-Chantôme, Mouhet et Saint-Plantaire-nord (Bordesoule)) ou ['jɛg] {yègue} (Lourdoueix-Saint-Michel et Saint-Plantaire-sud (Saint-Jallet)).

- le suffixe *-[er]* {ère} est l'homologue de celui que l'on trouve en français dans 'chaudière', 'soudière' ou 'étagère'.

Étymologiquement, la 'rigole d'irrigation' de Cluis et Vijon est donc une 'eau-ière', c'est-à-dire 'un endroit où passe de l'eau', 'quelque chose de fait pour l'eau'. Cependant, à Cluis comme à Vijon, 'eau' se dit aujourd'hui ['jo] {yô} terme clairement oïlique, apparenté au français *eau* [o] {ô} et différent du radical [eʃ]-. D'un point de vue historique, la coexistence de [eʃ'er] {édyère} 'rigole d'irrigation' et de ['jo] {yô} 'eau' dans les parlers de Cluis et de Vijon s'explique probablement comme suit :

- phase 1 : à Cluis et à Vijon, on a parlé autrefois des variétés croissantines où 'eau' se disait ['eg] {égue} ou [eʃ] {édye} et où le terme [eʃ'er] {édyère}, signifiant 'rigole d'irrigation', était dérivé du terme signifiant 'eau'.

- phase 2 : les habitants de Cluis et de Vijon ont adopté un parler d'oïl de type berrichon et ont acquis en priorité les termes oïliques les plus courants<sup>38</sup>. Comme le nom signifiant 'eau' fait partie des mots les plus fréquemment employés dans la vie de tous les jours, le terme berrichon ['jo] {yô} a rapidement évincé son prédécesseur croissantin ['eg] {égue} ou [eʃ] {édye}. En revanche, on parle beaucoup moins souvent au quotidien d'une 'rigole d'irrigation' que d' 'eau'. De ce fait, quand les habitants de Cluis et de Vijon sont passés du croissantin au berrichon, ils ont conservé le terme autochtone d'origine croissantine [eʃ'er] {édyère} pour désigner la 'rigole d'irrigation', vraisemblablement parce que la plupart d'entre eux ne savaient pas comment dire 'rigole d'irrigation' en berrichon<sup>39</sup>. C'est ainsi que le radical de type croissantin et occitan [eʃ]- {édy}- a survécu dans le terme spécialisé [eʃ'er] {édyère} alors qu'il a été éliminé du vocabulaire le plus courant.

La linguiste Pierrette Dubuisson (1986) s'est intéressée aux survivances du radical de type occitan ou croissantin [eʃ]- {édy}-, [eʃ]- {éy}- ou [eg]- {égue}- dans des termes signifiant 'rigole' mais aussi 'rosée' (également dérivé du terme occitan signifiant 'eau' dans divers parlers d'oïl). Elle montre que, dans le cas de la 'rigole', des formes comparables à celles discutées pour Cluis et Vijon sont attestées jusqu'en Indre-et-Loire, y compris au nord du fleuve Loire. Les études dialectologiques révèlent donc qu'il est quasi certain que l'on a pratiqué autrefois des parlers de type croissantin (ou plus généralement occitan) beaucoup plus au nord que les endroits où on les trouve aujourd'hui.

#### 4.2. La toponymie : la mémoire des noms de lieux

Lorsqu'une population parlant une langue A adopte une nouvelle langue B tout en restant dans son territoire d'origine, elle continue souvent d'utiliser, en partie au moins, les noms de lieux provenant de sa langue première (A), même lorsqu'elle pratique désormais la langue B au quotidien. Ce cas de figure s'applique parfaitement aux anciennes populations croissantophones d'Indre pratiquant désormais des parlers berrichons. De fait, au nord de la limite actuelle du Croissant indrien, on trouve des toponymes (ou noms de lieux) dont les formes se rattachent indéniablement aux parlers croissantins ou plus généralement occitans.

38 Dans le cas de Vijon, les traits croissantins attestés dans les relevés disponibles sont si nombreux qu'on peut se demander si une partie de la commune au moins n'est pas restée croissantophone jusqu'à nos jours. Cette impression est partagée par Éric Nowak (c.p. 2022), qui a enquêté sur place. Les données disponibles ne permettent pas d'étayer solidement cette hypothèse. S'il existait un parler croissantin à Vijon, ce serait probablement le seul parler croissantin du sud-est de l'Indre.

39 Lorsqu'une langue dominante remplace une langue dominée, il est fréquent que des termes issus de la langue dominée se maintiennent plus longtemps dans le vocabulaire spécialisé. On observe des phénomènes comparables avec les traces des langues africaines dans les créoles afro-européens (cf. Quint 2008 : 56-69 ; 2000 : 36-42 pour le capverdien) ou avec les éléments gaulois (celtiques) dans le français contemporain (Walter 1988 : 32-44).

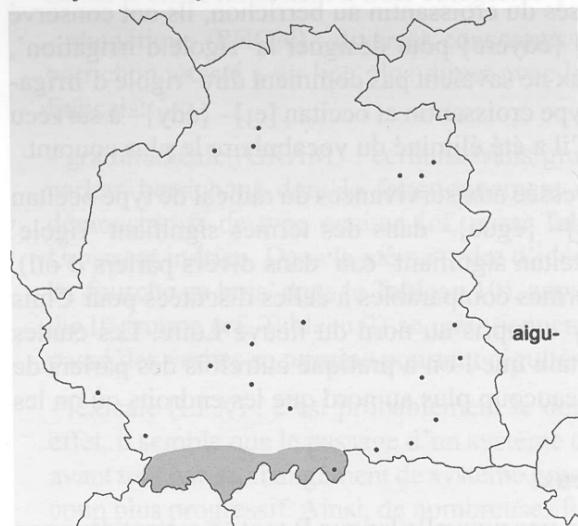
Les noms de lieux d'Indre ont été soigneusement répertoriés et étudiés par Stéphane Gendron (2004 ; 2008) : grâce au travail de ce chercheur et aux bases de données toponymiques en ligne actuellement disponibles<sup>40</sup>, il est désormais possible d'effectuer des recherches efficaces fondées sur des matériaux abondants afin d'identifier les noms de lieux d'origine croissantine et occitane en Indre, que l'on peut classer en trois catégories :

- (i) les toponymes occitans pan-indriens.
- (ii) les toponymes occitans d'Indre méridionale.
- (iii) les toponymes occitans croissantins et péri-croissantins.

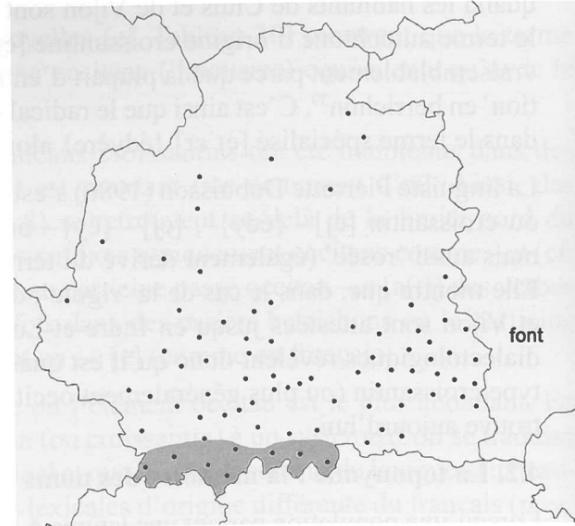
#### 4.2.1. Les toponymes occitans pan-indriens

Certains toponymes d'origine occitane sont présents sur l'ensemble du département de l'Indre. C'est notamment le cas des deux termes suivants, qui sont clairement issus de l'occitan ou de parlers croissantins (cf. ci-dessus 4.1. et Tableau 10) et se retrouvent dans des noms de lieux attestés aussi bien au sud qu'au nord du département :

- *aigue* (Gendron 2004 : 33), signifiant originellement 'eau' et ses dérivés (p.ex. *Mortaigue*, lit. 'eau morte' = 'eau dormante', *les Aiguières...*) : cf. carte 13, ainsi que Lavalade (2016 : 42).
- *font* (Gendron 2004 : 40-43), signifiant originellement 'fontaine' et ses dérivés (p.ex. *Bellefont*, *Clairfont...*) : cf. carte 14.



Carte 13. Répartition des noms de lieux attestés en Indre et contenant *aigue* 'eau' ou des dérivés de ce mot



Carte 14. Répartition des noms de lieux attestés en Indre et contenant *font* 'fontaine' ou des dérivés de ce mot

La toponymie, à l'instar de la dialectologie, révèle donc qu'un élément occitan (ou croissantin) a été autrefois présent en Indre dans des régions bien plus septentrionales que l'aire de répartition actuelle des parlers croissantins indriens.

Les termes pan-indriens d'origine occitane sont toutefois assez peu nombreux. En effet, en particulier au nord du département, il est probable que les parlers croissantins (ou occitans), à compter qu'ils aient effectivement existé, ont été remplacés précocement par des parlers d'oïl (peut-être dès le Moyen-Âge), ce qui explique la relative faiblesse des traces occitanes aux confins septentrionaux de l'Indre.

40 Pour les noms de lieux du Croissant d'Indre, on mentionnera aussi les publications d'Yves Lavalade (2016 ; 2014).

#### 4.2.2. Les toponymes occitans d'Indre méridionale

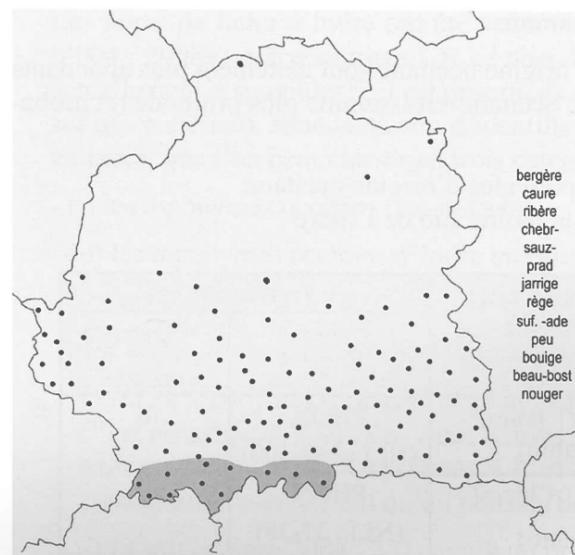
Dans la moitié sud de l'Indre, les toponymes d'origine occitane sont nettement plus abondants (Tableau 11 et carte 15), révélant une empreinte occitano-croissantine plus profonde (et probablement plus récente) que dans la moitié nord.

Tableau 11. Présentation de 13 toponymes d'origine occitane essentiellement attestés dans la moitié sud de l'Indre

Toponyme (nom de lieu)		Équivalent occitan (limousin)	Analyse toponyme	
Forme	Sens français		Critère	Élément occitan
<i>chebr-</i> (+ dérivés)	'chèvre'	<i>chabra</i> [ʃabɾɔ] { <i>chabro</i> }	PHON (NLI : 299-300)	/b/
<i>ribère</i>	'rivière'	<i>ribiera</i> [riˈbjɛrɔ] { <i>ribièro</i> }	PHON (NLI : 37-38)	
suffixe <i>-ade</i> (part. pass. f.)	'-ée'	<i>-ada</i> -[ˈadɔ] { <i>-ado</i> }	PHON	/d/
<i>prade</i> (+ dérivés)	'prairie'	<i>prada</i> [ˈpradɔ] { <i>prado</i> }	PHON (NLI : 258-261 ; PEMO : 43)	
<i>bergère</i>	'lieu planté de bruyères'	<i>bregiera</i> [breˈʒjɛrɔ] { <i>brégièro</i> } ~ <i>brugiera</i> [bryˈʒjɛrɔ] { <i>brugièro</i> }	PHON (NLI : 158-160)	/ʒ/ {j}
<i>nouger</i> <sup>41</sup>	'noyer' (arbre)	<i>nogier</i> [nuˈʒɛ] { <i>noujé</i> }	PHON (NLI : 136-138)	
<i>rège</i>	'sillon' (mot apparenté : <i>raie</i> )	<i>reja</i> [ˈrɛʒɔ] { <i>rèjo</i> }	PHON (NLI : 258-261, PEMO : 42)	
<i>peu</i>	'colline' (mot apparenté : <i>puy</i> )	<i>pueg</i> ~ <i>peug</i> [ˈpø] { <i>peu</i> }	PHON (NLI : 89-91)	/ø/ {eu}
<i>beau</i> ~ <i>bost</i>	'bois'	<i>bòsc</i> [ˈbɔ] { <i>bo</i> }	PHON (NLI : 105-107)	/ɔ/ {o}
<i>bouige</i>	'friche, terrain défriché'	<i>boija</i> [ˈbwejʒɔ] { <i>bouéjjo</i> }	LEX (NLI : 207-208)	fr. origine différente
<i>caure</i>	'noisetier' (mot apparenté : <i>coudrier</i> )	<i>caura</i> [ˈkawrɔ] { <i>ka<sup>ou</sup>ro</i> }	LEX (NLI : 129-131)	
<i>jarrige</i>	'terre inculte, jachère'	<i>jarricha</i> [ʒaˈrisɔ] { <i>jariso</i> } 'chênaie'	LEX (NLI : 212-213)	
<i>sauz-</i> (+ dérivés)	'saule'	<i>sause</i> [ˈsawze] { <i>sa<sup>ou</sup>zé</i> }	LEX (NLI : 146-147)	

Légende : f. = féminin, dém. = démonstratif, fr. = français, LEX = lexical, NLI = Les noms de lieux de l'Indre (Gendron 2004), part. = participe, pass. = passé, PEMO : Toponymie en Bas-Berry, Pays d'Éguzon et Marche occitane (Lavalade 2016), PHON = phonétique.

41 Pour le maintien de formes apparentées aux toponymes *nouger* et *rège* dans des parlers d'oïl pratiqués à proximité du Croissant, cf. Tableau (b) en Annexe 3.



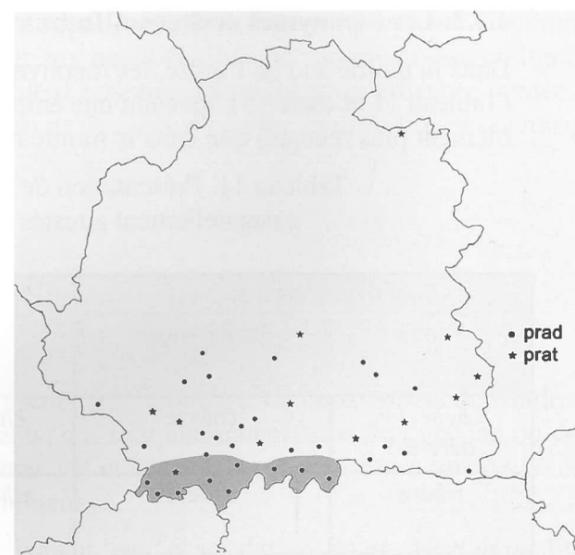
Carte 15. Quelques toponymes d'origine occitane attestés dans la moitié sud de l'Indre



Carte 17. Répartition en Indre du toponyme d'origine occitane *sautz-* 'saule' et de ses dérivés

comme on l'a vu plus haut (cf. en particulier 2.3.), conservent jusqu'à ce jour de nombreuses caractéristiques partagées avec les variétés occitanes non croissantines.

On notera cependant que les toponymes occitans conservés dans la zone (péri)croissantine du département de l'Indre peuvent parfois différer des termes apparentés attestés dans les parlers du croissant indrien contemporains. Ainsi, alors que le terme *crouzette*, dérivé de l'occitan *crotz* 'croix' (cf. ci-dessous Tableau 12) est attesté à plusieurs endroits dans la zone du Croissant d'Indre, les parlers actuels connus utilisent tous une forme empruntée au français *croix* (ou au berrichon) : [krwe] {croué} à Éguzon-Chantôme et Mouhet, [krwe] {croué} à La Châtre-Langlin, Lourdoueix-Saint-Michel et Saint-Plantaire.



Carte 16. Répartition en Indre du toponyme d'origine occitane *prad-* 'prairie' et de ses dérivés<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Les occurrences de *prat* sur la carte 15 correspondent étymologiquement au français 'pré'. Le terme *prat*, apparenté à *prad-* 'prairie', illustre le maintien de la voyelle [a] (d'origine latine) dans les désinences de type participial, contrastant avec une prononciation [e] {é} en français (cf. Tableau 2 ci-dessus).

À titre d'exemple, les cartes 16 et 17 fournissent la répartition de deux des toponymes pris en compte dans le Tableau 11 et la carte 15, à savoir *prad-* 'prairie' et *sautz-* 'saule'.

#### 4.2.3. Les toponymes occitans croissantins et péricroissantins

Il existe enfin des toponymes d'origine occitane que l'on pourrait qualifier de (péri)croissantins : on ne les trouve que dans le Croissant d'Indre ou à proximité immédiate de cette aire linguistique (Tableau 12 et carte 18). Ces toponymes permettent de souligner le caractère occitan plus marqué du Croissant indrien, dont les parlers,

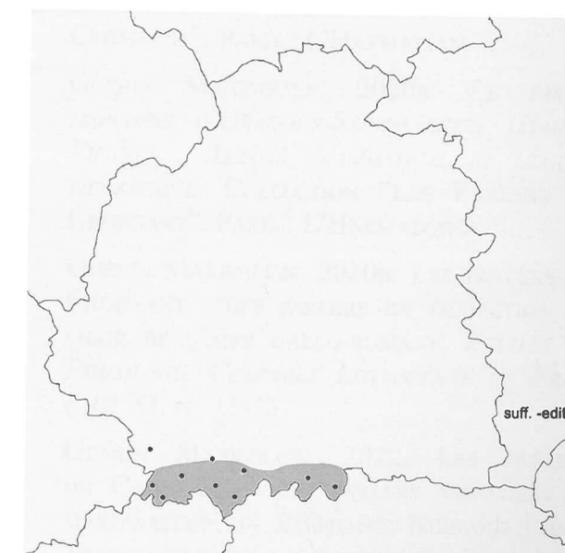
Tableau 12. Présentation de six toponymes d'origine occitane essentiellement attestés dans le Croissant d'Indre et ses environs immédiats

Toponyme (nom de lieu)		Équivalent occitan (limousin)	Analyse toponyme	
Forme	Sens français		Critère	Élément occitan
<i>crou</i>	'croix'	<i>crotz</i> ['kru] { <i>crou</i> }	PHON (NLI : 384-386)	/u/ { <i>ou</i> }
<i>crouzette</i>	'croix' + '-ette' (diminutif)	<i>crotz</i> ['kru] { <i>crou</i> } + <i>-eta</i> -['etə] -{ <i>èto</i> }		
<i>passedou(x)</i>	'lieu de franchissement (d'un ruisseau)'	<i>passador</i> [pasa'du] { <i>passadou</i> }	GRAM (NLI : 374)	suffixe <i>-(V) dor</i> (nom d'instrument)
suffixe <i>-edit</i> (nom de lieu)	'-is' : 'brûlis, taillis...'	<i>-adis</i> : <i>brus-ladis</i> [bry(:)la'di] { <i>bruladi</i> }, <i>talhadis</i> [ta'la'di] { <i>talyadi</i> }	GRAM (NLI : 177-180, 249-250)	suffixe <i>-adis</i> (nom de lieu)
<i>chavaille</i>	'fossé, tranchée, ravine'	<i>chavalha</i> [ʃa'vaʎə] { <i>chavalyo</i> }	LEX (NLI : 54)	fr. origine différente
<i>rivailles</i>	'(environs du) ruisseau'	<i>rivalhon</i> [ri'va'lu] { <i>rivalyou</i> } 'ruisselet, rû'	LEX (NLI : 37)	
<i>fraise</i>	'frêne'	<i>fraise</i> ['frajse] { <i>fraissé</i> }	LEX (NLI : 133-134 ; PEMO : 43)	même origine, évolution différente

Légende : fr. = français, GRAM = grammatical, LEX = lexical, NLI = Les noms de lieux de l'Indre (Gendron 2004), PEMO : Toponymie en Bas-Berry, Pays d'Éguzon et Marche occitane (Lavalade 2016), PHON = phonétique.



Carte 18. Quelques toponymes d'origine occitane attestés dans le Croissant indrien et ses environs immédiats



Carte 19. Répartition en Indre du suffixe d'origine occitane *-edit* '-is'

À titre d'exemple, la carte 19 fournit la répartition d'un des toponymes pris en compte dans le Tableau 12 et la carte 18, à savoir le suffixe de nom de lieu *-edit* -'is'. Comme on peut le voir, l'aire de répartition de cet item correspond ici quasi exactement à l'aire du Croissant indrien contemporain.

### Conclusion

En guise de conclusion de cette présentation du Croissant indrien, nous reprendrons ici les points essentiels qui ont été abordés au cours de notre article :

- (i) il existe dans 13 communes du sud-ouest de l'Indre des parlers autochtones qui, linguistiquement, se rattachent à l'aire dite du Croissant linguistique et présentent une quantité significative de traits de type occitan. Ces parlers croissantins d'Indre sont les seules variétés traditionnellement pratiquées dans la région Centre-Val de Loire qui ne se rattachent pas à la famille des langues d'oïl (dont fait partie le français).
- (ii) ces parlers croissantins d'Indre présentent une diversité interne considérable, dont les linguistes n'ont pas encore pris la vraie mesure.
- (iii) les parlers croissantins d'Indre, qui ne bénéficient d'aucun statut et ne sont pas enseignés dans le cadre scolaire, sont désormais en voie d'extinction. En 2022, ils restent tout de même la langue maternelle ou seconde (à côté du français) de plusieurs centaines de citoyens indriens.
- (iv) les données provenant de la dialectologie (étude des variétés locales, notamment berrichonnes d'oïl) et de la toponymie (noms de lieux) montrent que des parlers de type croissantin ont dû être parlés autrefois (il y a plusieurs siècles) dans une portion du département de l'Indre bien plus vaste que le réduit sud-occidental où ils sont attestés aujourd'hui.
- (v) les parlers croissantins de l'Indre sont encore aujourd'hui très peu connus du grand public, tant au niveau départemental que régional. Ces variétés linguistiques n'en constituent pas moins une partie originale et encore largement inexplorée du patrimoine local. Nous espérons que cet article pourra contribuer à faire (re)connaître cette facette particulière de l'identité linguistique et culturelle indrienne.

### Bibliographie

#### 1. Études sur les parlers du Croissant et autres travaux scientifiques

- BRUN-TRIGAUD GUYLAINE. 1990. *LE CROISSANT : LE CONCEPT ET LE MOT*. LYON : CENTRE D'ÉTUDES LINGUISTIQUES JACQUES GOUDET.
- BRUN-TRIGAUD GUYLAINE. 1992. LES ENQUÊTES DIALECTOLOGIQUES SUR LES PARLERS DU CROISSANT : CORPUS ET TÉMOINS. *LANGUE FRANÇAISE* 93. 23-52.
- BRUN-TRIGAUD GUYLAINE. 2020. *LES PARLERS DE LA CREUSE – FRONTIÈRE ET CARREFOUR (LPC)*. GUÉRET : SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES, ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES DE LA CREUSE. COLLECTION "ÉTUDES CREUSOISES" N°XXVII.
- DUBUISSON PIERRETTE. 1971-1982. *ATLAS LINGUISTIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE DU CENTRE (ALCe)*. PARIS : CNRS, 3 VOL.
- DUBUISSON PIERRETTE. 1976. UN FACE À FACE OC-OÏL (MARCHE, AUVERGNE / BERRY, BOURBONNAIS), IN *ACTES DU PREMIER COLLOQUE DE LANGUE ET CIVILISATION AUVERGNATES*. CLERMONT-FERRAND : CENTRE D'ÉTUDES RÉGIONALES DE L'UER LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT 2 / CERCLE OCCITAN D'Auvergne-Auvernhà tarà d'oc, pp. 1-5.
- DUBUISSON PIERRETTE. 1980. LES ATLAS LINGUISTIQUES : INSTRUMENTS DE SYNTHÈSE DES PARLERS DE NOS TERROIRS. *COURRIER DU CNRS (HORS-SÉRIE)* 37 (4 PAGES NON NUMÉROTÉES).
- DUBUISSON PIERRETTE. 1986. LE LEXIQUE DE L'EAU - DÉTECTEUR DU SUBSTRAT OCCITAN, IN *ACTES DU IIE COLLOQUE DE LANGUES ET DE LITTÉRATURE DIALECTALE D'OÏL DE L'OUEST DE LA FRANCE SUR LE THÈME DE L'EAU*. NANTES : UNIVERSITÉ DE NANTES, pp. 41-45.
- DUPÂQUIER JACQUES. 1989. LE PLEIN RURAL EN FRANCE. *ESPACE, POPULATIONS, SOCIÉTÉS* 20, pp. 349-356.
- ESCOFFIER SIMONE. 1958. *LA RENCONTRE DE LA LANGUE D'OÏL, DE LA LANGUE D'OC ET DU FRANCO-PROVENÇAL ENTRE LOIRE ET ALLIER : LIMITES PHONÉTIQUES ET MORPHOLOGIQUES* [THÈSE DE

DOCTORAT]. LYON : UNIVERSITÉ DE LYON.

ESHER LOUISE. 2021. ANALYSE COMPARATIVE DES FORMES DU PRÉTÉRIT ET DU SUBJONCTIF IMPARFAIT DANS DES PARLERS DU CROISSANT, IN LOUISE Esher, MAXIMILIEN GUÉRIN, NICOLAS QUINT, & MICHELA RUSSO (DIR.), *LE CROISSANT LINGUISTIQUE : ENTRE OC, OÏL ET FRANCO-PROVENÇAL - DES MOTS À LA GRAMMAIRE, DES PARLERS AUX AIRES*. PARIS : L'HARMATTAN, pp. 261-276.

FERGUSON CHARLES A. 1959. DIGLOSSIA. *WORD* 15:2, pp. 325-340.

GAUTIER MICHEL. 1993. *GRAMMAIRE DU POITEVIN-SAINTONGEAIS*. MOUGON : GESTE ÉDITIONS.

GENDRON STÉPHANE. 2004. *LES NOMS DE LIEUX DE L'INDRE*. CHÂTEAUX : ACADEMIE DU CENTRE / CRÉDI ÉDITIONS [ÉDITION PAPIER].

GENDRON STÉPHANE. 2008. *LES NOMS DE LIEUX DE L'INDRE*. CHÂTEAUX : ACADEMIE DU CENTRE / LANCOSME MULTIMÉDIA [CD-ROM].

GILLIÉRON JULES & EDMONT EDMOND. 1902-1910. *ATLAS LINGUISTIQUE DE LA FRANCE*. PARIS : CHAMPION, 9 VOL, VERSION EN LIGNE : [HTTP://LIG-TDCGE.IMAG.FR/CARTODIALECT5/#/](http://lig-tdcge.imag.fr/cartodialect5/#/) (CONSULTÉ LE 03/11/2022).

GUÉRIN MAXIMILIEN. 2019. *GRAMMAIRE DU PARLER MARCHOIS DE DOMPIERRE-LES-ÉGLISES (HAUTE-VIENNE)*. COLLECTION "LES PARLERS DU CROISSANT". PARIS : L'HARMATTAN.

GUÉRIN MAXIMILIEN. 2020A. *LE PARLER MARCHOIS D'ORADOUR-SAINT-GENEST (HAUTE-VIENNE) : ABRÉGÉ GRAMMATICAL ET LEXIQUE THÉMATIQUE*. COLLECTION "LES PARLERS DU CROISSANT". PARIS : L'HARMATTAN.

GUÉRIN MAXIMILIEN. 2020B. LES PARLERS DU CROISSANT : DES PARLERS DE TRANSITION AU CŒUR DE L'AIRES GALLO-ROMANE. *FEUILLE DE PHILOLOGIE COMPARÉE LITUANIENNE ET FRANÇAISE XI*, pp. 13-33.

GUÉRIN MAXIMILIEN. 2022. LES PARLERS DU CROISSANT : DES PARLERS MINORISÉS ET MARGINALISÉS, IN STÉPHANIE NOIRARD (DIR.), *TRANSMETTRE LES LANGUES MINORISÉES : ENTRE PROMOTION ET RELÉGATION*. RENNES : PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES, pp. 129-141.

LAGUEUNIÈRE FRANCE. 1983. *ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BELLAC (HAUTE-VIENNE) : PHONÉTIQUE HISTORIQUE ET PHONOLOGIE* [THÈSE DE DOCTORAT]. PARIS : UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE.

LAVALADE YVES. 2014. *TOPONYMIE EN BAS-BERRY, LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL / SAINT-PLANTAIRE / ORSENNES*. TREIGNAC : ÉDITIONS DE L'ESPERLUETTE.

LAVALADE YVES. 2016. *TOPONYMIE EN BAS-BERRY, PAYS D'ÉGUZON ET MARCHE OCCITANE*. TREIGNAC : ÉDITIONS DE L'ESPERLUETTE.

PRUDENT LAMBERT-FÉLIX. 1981. DIGLOSSIE ET INTERLECTE. *LANGAGES* 61, pp. 13-38.

QUINT NICOLAS. 1991. *LE PARLER MARCHOIS DE SAINT-PRIEST-LA-FEUILLE (CREUSE)*. LIMOGES : LA CLAU LEMOSINA.

QUINT NICOLAS. 1996. *GRAMMAIRE DU PARLER OCCITAN NORD-LIMOUSIN MARCHOIS DE GARTEMPE ET DE SAINT-SYLVAIN-MONTAIGUT (CREUSE) – ÉTUDE PHONÉTIQUE, MORPHOLOGIQUE ET LEXICALE*. LIMOGES : LA CLAU LEMOSINA.

QUINT NICOLAS. 1998. APERÇU D'UN PARLER DE FRONTIÈRE : LE MARCHOIS, IN "JEUNES CHERCHEURS EN DOMAINE OCCITAN", *BULLETIN DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE D'ÉTUDES OCCITANES* 14. MONTPELLIER : A.I.E.O. (ASSOCIATION INTERNATIONALE D'ÉTUDES OCCITANES), pp. 126-134.

QUINT NICOLAS. 2000. *LE CAP-VERDIEN : ORIGINES ET DEVENIR D'UNE LANGUE MÉTISSE*. PARIS : L'HARMATTAN.

QUINT NICOLAS. 2002. LE MARCHOIS : PROBLÈMES DE NORMES AUX CONFINS OCCITANS, IN DOMINIQUE CAUBET, SALEM CHAKER & JEAN SIBILLE (DIR.), *CODIFICATION DES LANGUES DE FRANCE, ACTES DU COLLOQUE «LES LANGUES DE FRANCE ET LEUR CODIFICATION.» ÉCRITS DIVERS-ÉCRITS OUVERTS*. PARIS : L'HARMATTAN, pp. 63-76.

QUINT NICOLAS. 2008. *L'ÉLÉMENT AFRICAÏN DANS LA LANGUE CAPVERDIENNE / AFRICANISMOS NA LINGUA CABOVERDIANA*. PARIS : L'HARMATTAN.

QUINT NICOLAS. 2021A. LE PARLER TRADITIONNEL DE SAINT-AMANT-DE-BOIXE ET L'EX-

TRÉMITÉ ORIENTALE DU CROISSANT (1<sup>RE</sup> PARTIE), *JADIS [LE CANTON DE SAINT AMANT DE BOIXE ET SES ENVIRONS]* 20, pp. 92-104.

QUINT, NICOLAS. 2021B. LE REGAIN DES ÉTUDES CONSACRÉES AUX PARLERS DU CROISSANT, IN NICOLAS QUINT & MAXIMILIEN GUÉRIN (DIR.), *LES PARLERS DU CROISSANT. LANGUES ET CITÉ* 30 ([HTTPS://WWW.LANGUESETCITE.FR/206](https://www.languesetcite.fr/206) , CONSULTÉ LE 04/11/2022).

QUINT NICOLAS. 2023. LES PARLERS DU CROISSANT : UN APERÇU DES ACTIONS ACTUELLES DE DOCUMENTATION ET DE PROMOTION D'UN PATRIMOINE LINGUISTIQUE MENACÉ, IN ANNIE RIALAND & MICHELA RUSSO (DIR.), *LES LANGUES RÉGIONALES DE FRANCE*. PARIS : SOCIÉTÉ LINGUISTIQUE DE PARIS, pp. 213-245.

QUINT NICOLAS & GUÉRIN MAXIMILIEN. 2021. LES PARLERS DU CROISSANT : DES LANGUES À DÉCOUVRIR, IN NICOLAS QUINT & MAXIMILIEN GUÉRIN (DIR.), *LES PARLERS DU CROISSANT. LANGUES ET CITÉ* 30 ([HTTPS://WWW.LANGUESETCITE.FR/200](https://www.languesetcite.fr/200) , CONSULTÉ LE 04/11/2022).

RONJAT JULES. 1913. *ESSAI DE SYNTAXE DES PARLERS PROVENÇAUX MODERNES*. MÂCON : PROTAT.

TOURTOULON CHARLES DE & BRINGUIER OCTAVIEN. 2007 [1876]. *ÉTUDE SUR LA LIMITE GÉOGRAPHIQUE DE LA LANGUE D'OC ET DE LA LANGUE D'OÏL*. MASSERET-MEUZAC : INSTITUT D'ESTUDIS OCCITANS DAU LEMOSIN / LO CHAMIN DE SENT JAUME. CARTE ACCESSIBLE EN LIGNE : [HTTPS://UPLOAD.WIKIMEDIA.ORG/WIKIPEDIA/COMMONS/A/A7/TOURTOULON.JPG](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/a/a7/Tourtoulon.jpg) (CONSULTÉE LE 11/08/2021).

VIGNAUD JEAN-FRANÇOIS & MANVILLE MICHEL. 2007. *LANGUE & MÉMOIRE DU PAYS DE GUÉRET*. GUÉRET : CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CREUSE.

WALTER HENRIETTE. 1988. *LE FRANÇAIS DANS TOUS LES SENS*. PARIS : ROBERT LAFFONT.

## 2. Données publiées sur le Croissant indrien (études, textes et lexiques)

BERDUCAT JEANINE. 1993. LE PATOIS [VOCABULAIRE ET EXPRESSIONS EN LOURDOUEISIEN (LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL)]. *LA BOUINOTTE* 43, pp. 52-53.

BERDUCAT JEANINE. 1993. LE PATOIS [FLEXIONS VERBALES ET LISTE DE VERBES EN LOURDOUEISIEN (LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL)]. *LA BOUINOTTE* 44, pp. 47-48.

BERDUCAT JEANINE. 1993. LE PATOIS ET L'ÊTRE HUMAIN [VOCABULAIRE ET EXPRESSIONS EN LOURDOUEISIEN (LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL)]. *LA BOUINOTTE* 45, pp. 52-53.

BERDUCAT JEANINE. 1993. LE PATOIS ET LES VÉGÉTAUX [VOCABULAIRE ET EXPRESSIONS EN LOURDOUEISIEN (LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL)]. *LA BOUINOTTE* 46, pp. 50-51.

BERDUCAT JEANINE. 1994. LE PATOIS ET LA VIE QUOTIDIENNE [VOCABULAIRE ET EXPRESSIONS EN LOURDOUEISIEN (LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL)]. *LA BOUINOTTE* 47, p. 46.

BIDAUD, MICHEL, BIDAUD LIONNEL & BIDAUD CLAUDE (TRADUCTEURS) & GUÉRIN MAXIMILIEN (ÉD.). 2022. *L'P'TIT PRINCE* [TRADUCTION EN CASTRO-VICECONTAMLIEN (LA CHÂTRE-LANGLIN, HAMEAU DE FOUGEROLLES) DU PETIT PRINCE D'ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY], [HTTPS://PARLERSDUCROISSANT.HUMA-NUM.FR/DOCS/BIDAUD-PETIT-PRINCE-FOUGEROLLES.PDF](https://parlersducroissant.huma-num.fr/docs/bidaud-petit-prince-fougerolles.pdf) (CONSULTÉ LE 08/11/2022).

BRUN-TRIGAUD GUYLAINE [TRIGAUD PATRICIA GUYLAINE]. 1983. *ÉTUDE DIALECTOLOGIQUE DU PARLER DE LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL (INDRE)* [MÉMOIRE DE MAÎTRISE (=MASTER 1)]. ORLÉANS : UNIVERSITÉ D'ORLÉANS – U.E.R. LETTRES ET SCIENCES HUMAINES, 125 pp.

BRUN-TRIGAUD GUYLAINE [TRIGAUD PATRICIA GUYLAINE]. 1984. *ÉTUDE DU PARLER DE LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL (INDRE)* [MÉMOIRE DE DEA (=MASTER 2)]. PARIS : UNIVERSITÉ DE PARIS – INSTITUT DE PHONÉTIQUE, 56 + XXI p.

BRUN-TRIGAUD GUYLAINE. 1993. *LE PARLER DE LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL (INDRE)*. GUÉRET : MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES ET ARCHÉOLOGIQUES DE LA CREUSE.

BRUN-TRIGAUD GUYLAINE. 1995. ASPECTS DE MORPHOSYNTAXE DANS UN PARLER DU CROISSANT [LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL], IN MICHEL TAMINE (DIR.) "CES MOTS QUI SONT NOS MOTS", *MÉLANGES D'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, DE DIALECTOLOGIE ET D'ONOMASTIQUE OFFERTS AU PROFESSEUR JACQUES CHAURAND [PARLURE 7-10]*. VILLERS-SEMEUSE : INSTITUT CHARLES BRUNEAU, pp. 227-238.

CHOMETTE-NEWHOUSE ROSELYNE (TRADUCTRICE) & QUINT NICOLAS (ÉD.). 2021. *LE P'TI PRINSS'* [TRADUCTION EN ÉGUZONNAIS (ÉGUZON-CHANTÔME, HAMEAU DE LA FEYTE) DU PETIT PRINCE D'ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY]. NECKARSTEINACH : TINTENFASS.

COQUEBERT DE MONTBRET CHARLES. 1806-1812. *RECUEIL DES PARABOLES ET DE LA CORRESPONDANCE*, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, NAF, 5910 À 5913 ET ARCHIVES NATIONALES, F 17A 1209.

DÉRIER RENÉ & SAUVARD MICHEL (TRADUCTEURS), BRUN-TRIGAUD GUYLAINE & QUINT NICOLAS (ÉDS). 2023. *LE P'TIT PRINCE* [TRADUCTION EN LOURDOUEISIEN (LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL) DU PETIT PRINCE D'ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY]. NECKARSTEINACH : TINTENFASS.

EDMONT EDMOND. 1899. NOTES MANUSCRITES D'ENQUÊTES SUR LE PARLER DE CHAILLAC, VERSION EN LIGNE : [HTTPS://GALLICA.BNF.FR/ARK:/12148/BTV1b52508680p/f419.IMAGE](https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/BTV1b52508680p/f419.image) (CONSULTÉ LE 03/11/2022).

HIVERNAT RAYMOND. 2005. *DESTINS CROISÉS EN PAYS VAL DE CREUSE, VAL D'ANGLIN*. SAINT-BENOÎT-DU-SAULT : TRIAGES A&L.

LAROSE PIERRE (TRADUCTEUR), BIDAUD MICHEL, GUÉRIN MAXIMILIEN & QUINT NICOLAS (ÉDS). 2021. *LE P'TIT PRINCE* [TRADUCTION EN CASTRO-VICECONTAMLIEN (LA CHÂTRE-LANGLIN, HAMEAU DE LA BOUÉE) DU PETIT PRINCE D'ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY]. NECKARSTEINACH : TINTENFASS. VERSIONS AUDIO ([HTTPS://PARLERSDUCROISSANT.HUMA-NUM.FR/LIVRES-AUDIOS/#BOOK7](https://parlersducroissant.huma-num.fr/livres-audios/#book7)) ET VIDÉO ([HTTPS://PARLERSDUCROISSANT.HUMA-NUM.FR/AUDIOVISUEL.HTML](https://parlersducroissant.huma-num.fr/audiovisuel.html)) ACCESSIBLES EN LIGNE (CONSULTÉES LE 06/11/2022).

MARTIN-GUERRE ANNE-MARIE (TRADUCTRICE) & QUINT NICOLAS (ÉD.). 2022. *LE P'TIT PRINCE* [TRADUCTION EN SAINT-PANTALÉONNIEN (SAINT-PLANTAIRE, HAMEAU DE BORDESOULE) DU *PETIT PRINCE* D'ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY]. NECKARSTEINACH : TINTENFASS.

PONROY ALPHONSE [DE LA LOJE PIÈRE]. 1891. *GLOSSAIRE DU BAS BÉRI* [sic] (INDRE). PARIS : ÉMILE BOUILLON.

PONROY ALPHONSE [DE LA LOJE PIERRE]. 1889. LE CHAT BOTTA (CONTE BERRICHON-MARCHOIS) [1<sup>RE</sup> PARTIE]. *REVUE DU CENTRE* (15/04/1889). CHÂTEAUROUX : ACADÉMIE DU CENTRE, pp. 216-219.

PONROY ALPHONSE [DE LA LOJE PIERRE]. 1889. LE CHAT BOTTA (CONTE BERRICHON-MARCHOIS) [2<sup>NDE</sup> PARTIE]. *REVUE DU CENTRE* (15/05/1889). CHÂTEAUROUX : ACADÉMIE DU CENTRE, pp. 277-280.

SOUTELLE ROGER (TRADUCTEUR). 2022. *LE PTIO PRINCE* [TRADUCTION DES QUATRE PREMIERS CHAPITRES EN CHAILLACOIS (CHAILLAC, HAMEAU DE LOISSIÈRE) DU *PETIT PRINCE* D'ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY], MANUSCRIT NON PUBLIÉ.

TOURATIER ALPHONSE. 1926. *GLOSSAIRE* (GT) [PARLER DE TILLY, ORIGINAL DE L'ÉDITION PUBLIÉE EN 2013], MANUSCRIT NON PUBLIÉ.

TOURATIER ALPHONSE (AUTEUR) & GENDRON STÉPHANE (ÉD.). 2013. *GLOSSAIRE DE TILLY (INDRE)* (GTE). ÉGUZON / CHÂTEAUROUX : POINTS D'ÆNCRAGE / CREDI.

### 3. Ressources en ligne

Conférence sur les parlers du Croissant d'Indre (le 09/10/2022 à Boussac) : <https://www.canal-u.tv/chaines/cnrs-service-audio-visuel-d-ardis-uar2259/3es-rencontres-sur-les-parlers-du-croissant/le>

Page Facebook 'Les parlers du Croissant' : <https://www.facebook.com/ParlersCroissant>

Projet ANR 'Les parlers du Croissant' : <https://parlersducroissant.huma-num.fr>

Projet Émergence(s) 'Oc / Oil' : <https://oc-oil.huma-num.fr>

## ANNEXES

### Annexe 1. Données démographiques supplémentaires sur le Croissant indrien

Tableau (a) - Population totale des communes partiellement croissantophones

	1851	1901	2018	
	Population totale	Population totale	Population totale	Population +75 ans
Tilly	612	636	137	40
Saint-Plantaire	1454	1533	613	114
Parnac	1512	1490	498	83
Roussines	756	673	361	51
Orsennes	1854	2218	742	127
Éguzon	1626	1796	1365	328
Chantôme	309	287		

### Annexe 2. Traduction de la préface du *Petit Prince* de Saint-Exupéry dans quatre parlers distincts du Croissant indrien

Chacun des quatre textes croissantins qui suivent l'original français est transcrit dans la graphie retenue par le traducteur pour publication.

#### 1. Original français

*À Léon Werth*

Je demande pardon aux enfants d'avoir dédié ce livre à une grande personne. J'ai une excuse sérieuse : cette grande personne est le meilleur ami que j'ai au monde. J'ai une autre excuse : cette grande personne peut tout comprendre, même les livres pour enfants. J'ai une troisième excuse : cette grande personne habite la France où elle a faim et froid. Elle a bien besoin d'être consolée. Si toutes ces excuses ne suffisent pas, je veux bien dédier ce livre à l'enfant qu'a été autrefois cette grande personne. Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants. (Mais peu d'entre elles s'en souviennent.) Je corrige donc ma dédicace :

*À Léon Werth*

*quand il était petit garçon.*

#### 2. Parler de La Châtre-Langlin

*A Léon Werth*

Y d'mande ös gamins d'me pardounâ d'avère pensa a une grande peursoune en écrivint què live. Y è une boune réson : quèle grande peursoune ale é l'pu boun ami qu'y öguisse da l'monde. Y è une öte boune réson : quèle grande peursoune ale peu tout comprenre, minme lés lives peur gamins. Y è une trouaïsième réson : quèle grande peursoune ale rèste en France alè lavou qu'ale a fan ét freu. Ale a byin besoin d'ète consolade. Si toutes quèlés résons ales sufisant pa, y vo bin pensâ a què gamin qu'quèle grande peursoune ale a étade da l'temps. Toutes lés grandes peursounes ales avant étades dos gamins. (Mé i en a pa bèco qu'ales s'en rap'lant.) Y corige don s'qu'y è écri peur yèle :

*A Léon Werth*

*quan qu'o s'teu un p'tit gamin*

[Larose 2021 : 7]

3. Parler d'Éguzon-Chantôme

A Léon Werth

Lô gamin deûrin m'pardouna : quô, v'é un liv' p'èr yeû et min i ll'é adrèssa a èn' grand' p'èrsoun'. Fô compinr què tchèl oum', p'èr min, o z'é parèy' a un frè et qu'y en a pâ un ât' coum' lu din l'mond'entché ; et pu tchèl oum' o peu tou compinr, lô liv' p'èr lô gamin étou. En pu d'quô tchèl oum' o rèst' en Franss' et lè o z'a fan, o z'a frè. Fô bin l'eûda un bou. Et si tou quô v'é pâ sufisan i vô bin adrèssa tchô liv' ô gamin qu'o z'èy' avan d'v'èni un oum'. Tout' lâ grand' p'èrsoun' fidjiyin bin dô gamin avan. (Mé y en a gjér qu's'en souv'nin.) I vé zou écri com' quô :

P'èr Léon Werth  
*quan qu'o z'èy' un p'ti gâ.*  
 [Chomette-Newhouse 2021 : 7]

4. Parler de Saint-Plantaire

À Léon Werth

Y d'mande pardon à lôs gamins d'avère dédia tchô live à une grande peursoune. Y'âi une boune èscuse : tchèle grande peursoune é l'mèillèur ami qu'y'âi ô monde. Y'âi une ote èscuse : tchèle grande peursoune peu tout comprinre, minme lôs lives peure lôs gamins. Y'âi une trouaîsième èscuse : tchèle grande peursoune abite la France lavou qu'ale a fan ét frèd. Ale a bin b'zouin d'ète consolade. Si toutes tchés z'èscuses van pâs, y vô bin dédia tchô live ô gamin qu'tchèle grande peursoune a étade avant. Toutes lâs grandes peursounes avin d'abôrd étades dôs gamins. (Mâi pâs boco d'entr'yélés s'en rap'lin.) Dô co, y vâi corija ma dédicace.

À Léon Werth  
*quand qu'ou z'èille p'tit gâs.*  
 [Martin-Guerre 2022 : 7]

5. Parler de Lourdoueix-Saint-Michel

À Léon Werth

Y d'mande pardon à lôs gamingnes d'avé dédia t'chô live à une grande peursoune. Y'ai une boune raiison : t'chèle grande peursoune ale é l'miou ami qu'y'ai au monde. Y'ai une ouote raiison : t'chèle grande peursoune peu tout compinre, minme lôs lives peure gamingnes. Y'ai une trouaîsième raiison : t'chèle grande peursoune ale rèste en France lavou qu'ale a fan ét frâil. Ale a bin b'zungne d'ète consolade. Si toutes t'chés raiisons sufisin pâs, y vau bin dédia t'chô live au gamingne que t'chèle grande peursoune a étade din l'timps. Toutes lâs grandes peursounes avin d'abôrd étades dôs gamingnes. (Mai pâs biâuco d'yélè s'en rap'lin.) Y dédirai don t'chô live d'une ouote manière :

À Léon Werth  
*quant'ou z'ère gamingne.*  
 [Dérièr & Sauvard, 2023 : 7]

Annexe 3. Les traces occitanes dans les parlers indriens d'oïl (berrichons)

Tableau (b). Autres éléments de type croissantin ou nord-occitan dans divers parlers indriens d'oïl (berrichons) pratiqués à proximité du Croissant linguistique

Berrichon (oïl) Forme relevée (commune d'attestation)	Occitan (limousin)	Français	Analyse forme berrichonne	
			Critère	Élément occitan
[ˈfərb] (CL, DU, PR, VI) [ˈfərb] (SM)	charbe [ˈʃarβe] {charbé} ~ cherbe [ˈʃerβe] {chèrbé}	'chanvre' (LPC : 68)	PHON	/b/
[emiˈʒe] {émijé} (PR, SM)	esmijar [ejmiˈʒa(:)] {émijâ}	'émietter'	PHON	/ʒ/ {j}
[nuˈʒœ] {noujœu} (SM), [nɔʒˈel] {noyé} (VI)	nogier [nuˈʒe] {noujé}	'noyer' (arbre)	PHON	
[ɔrˈtryʒ] {ortruje} (CGN, CL, DU), [ɔrˈtiʒ] {ortije} (SM), [ɔrˈtyʒ] {ortuje} (VI)	ortruja [urˈtryʒɔ] {ourtrujo} ~ ortrija [urˈtriʒɔ] {ourtrijo}	'ortie'	PHON	
[ˈrɛʒ] {rèje} (CL, SM, VI)	reja [ˈrɛʒɔ] {rèjo}	'sillon' ~ 'billon' (mot apparenté : raie)	PHON	/u/ {ou}
[puɲˈe] {pougné} (DU, VI)	ponhada [puˈɲadɔ] {pougnado}	'poignée' (porte)	PHON	
[ˈfrɛ] {frè} (CGN) [ˈfrɛl] {fré} (VI)	freg [ˈfrɛ] {fré}	'froid'	PHON	/e/ {é} ~ /ɛ/ {è}
[ˈplɔ̃] {plon} (CL, DU, PR, SM)	pelon [peˈlu] {pélou}	'bogue' (châtaigne)	LEX	fr. origine différente
[ˈkwer] (CGN, CL, VI), [kuˈze] (PR), [kuˈzer] (DU, PR), [ˈkwe] (SM)	codier [kuˈdje] {koudié} ~ codiera [kuˈdjero] {koudièro}	'coffin' (LPC : 55)	LEX	
[ˈʒɔ] {jô} (CL, DU, PR, SM, VI)	jau [ˈzaw] {jaou}	'coq'	LEX	
[ˈʒuj] {jou-ye} (PR)	julhas [ʒyˈka] {jul'â}	'courroies du joug'	LEX	
[epˈlir] {éplir} (VI)	espelir [ejpeˈli] {éipé'li}	'éclore'	LEX	
[ˈda] {dâ} (CGN, PR, SM), [ˈda] {da} (DU), [ˈdar] {dâr} (CL)	dalh [ˈdaj] {daï}	'faux' (instrument) (LPC : 52)	LEX	
[ˈbin] {bine} (VI), [bœˈnot] {bœuhnote} ~ [bœˈnat] {bœunate} (PR)	bena [ˈbɛnɔ] {bèno} ~ benasta [beˈnastɔ] {bénâto}	'hotte' (sur le dos)	LEX	
[ˈbsɔ̃] {bsson} (CL, SM), [bœˈsɔ̃] {bœsson} (VI)	bessons [beˈsu(:)] {béssou}	'jumeaux'	LEX	
[ˈmnɛ̃] {m'nin} (PR), [mœˈnɛ̃] {mœnin} (VI)	minin [miˈni] {mini} ~ memin [meˈmi] {mémi}	'marraine' (LPC : 128)	LEX	
[kaˈko] {cacô} (DU, PR)	cacau [kaˈkaw] {cacaou}	'noix' (LPC : 64)	LEX	
[ˈtrɛf] {trèfe} (VI)	trèf(l)a [ˈtrɛf(l)ɔ] {trèflo} ~ trufa [ˈtryfɔ] {trufo}	'pomme de terre' (LPC : 60)	LEX	
[ˈbrɛʃ] {brèche} (CL, PR, SM, VI)	brescha [ˈbrɛʃɔ] {brèicho}	'rayon de miel'	LEX	
[ˈys] {usse} (SM, VI)	ussa [ˈysɔ] {usso}	'sourcil' (LPC : 118)	LEX	
(i) [lyˈbaʃ] {lubâche} (CGN, CL), [laˈbaʃ] {labache} (SM), [lyˈbaʃ] {lubache} (VI) (ii) [pøˈdas] {peudasse} (DU, PR), [pœˈdol] {pœudô} (PR)	(i) lobacha [luˈbaʃɔ] {loubacho} ~ lebacha [leˈbaʃɔ] {lébacho} (ii) pedarsa [peˈdarsɔ] {pédarso}	'tique'	LEX	
[pyˈpy] {pupu} (CL, PR, SM, VI)	puput [pyˈpy] {pupu} ~ peput [peˈpy] {pépu}	'huppe' (oiseau)	LEX	même origine, évolution différente
[ˈsø] {seu} (CL, SM, VI)	suec [ˈsqe] {s'è} ~ seuc [ˈsø] {seu}	'sureau'	LEX	

Légende : (i) noms de lieux : CGN = Chassignolles, CL = Cluis, DU = Dunet, PR = Prissac, SM = Saint-Marcel, VI = Vijon ; (ii) autres abréviations : fr. = français, GRAM = grammatical, LEX = lexical, LPC = Les parlers creusois (Brun-Trigaud 2020), PHON = phonétique.